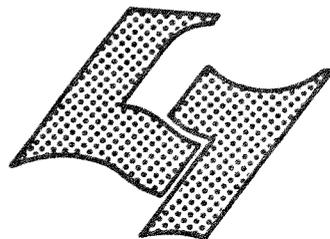


UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON-I  
43, Boulevard du 11 Novembre 1918  
69621 VILLEURBANNE



## *Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées*

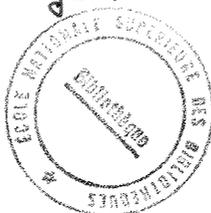
informatique documentaire

- \* MEMOIRE DE STAGE
- \* NOTE DE SYNTHESE

Creation d'un fichier  
des TRADUCTIONS

AUTEUR : RAINN Josiane

DATE : Juin 1980



DESS  
1980

6  
B

PRESENTATION DE PUK

Péchiney Ugine Kuhlmann est un holding créé en 1971.

Le domaine couvert par PUK est très vaste : acier, électrométallurgie, aluminium, chimie, cuivre, nucléaire, produits carbonés et frittés, produits métalliques spéciaux.

De nombreuses sociétés sont contrôlées par PUK, dont les plus importantes sont :

Ugine Aciers, PCUK (Produits Chimiques Ugine Kuhlmann), Aluminium Péchiney.

Le personnel atteint le chiffre de 77640 en France, dont 3200 chercheurs.

## PRESENTATION DU SERVICE CGDOC

### Historique :

Avant même la création de PUK, existaient dans diverses sociétés, des services de documentation, dont le plus important était celui de Aluminium Péchiney, situé à Voreppe.

Aucun de ces centres n'était automatisé.

La mise en commun des intérêts financiers dans le holding, entraîna une mise en commun de la documentation, sous la forme du service CGDOC, Coordination et Gestion de la Documentation de PUK créé le 11 avril 1972.

### Rôle :

Le fonctionnement de CGDOC s'appuie sur deux principes apparemment contradictoires :

- centraliser
- respecter l'indépendance des centres de documentation existant dans le Groupe.

La centralisation a été nécessaire pour :

- informatiser la documentation dans le Groupe,
- créer un fonds documentaire commun,
- élaborer un thésaurus commun,
- "favoriser la coopération du Groupe avec les organismes extérieurs, spécialisés en documentation, et représenter le Groupe auprès d'eux".

La décentralisation est marquée par la non dépendance hiérarchique des services de documentation du Groupe par rapport à CGDOC ; les budgets sont indépendants.

Chaque centre conserve un fonds documentaire propre à son domaine. Cette volonté de décentralisation a orienté le choix des systèmes informatiques en conversationnel.

Sur 24 centres, 10 sont équipés d'un terminal.

Ce terminal leur permet un accès au fonds documentaire PUK chez SPI

(Service informatique de PUK), mais aussi aux nombreuses bases de données disponibles sur le marché. Chaque centre choisit ses abonnements aux différents fichiers (serveurs).

Ce mode d'organisation décentralisée permet une proximité très grande entre le documentaliste et l'utilisateur et un service très efficace.

Une remarque est à faire quant à la situation géographique de CGDOC : CGDOC est situé à Lyon dans les mêmes locaux que le service PIAD brevets (Propriété Industrielle) et le service Tecnova (vente de technologie nouvelle).

CGDOC a des relations privilégiées avec ces deux services et en particulier gère la bibliothèque de PIAD.

Cette bibliothèque couvre tous les domaines de PUK déjà cités, et se compose de 750 livres, une collection de 21 périodiques, les dossiers PIAD, 60 000 brevets (supports papier, microfiche, microfilm).

Les dossiers d'étude PIAD sont réunis dans un fichier système Keydex à gestion mécanographique, dont le thésaurus comprend 600 mots clés. Ce fichier sera mis sur ordinateur sous peu à cause de son grand volume (5000).

Le fichier du fonds documentaire PUK (≈ 60 000 documents) est géré par ordinateur IBM chez SPI.

Le système est conversationnel depuis mars 1980, grâce à l'emploi du logiciel STAIRS.

La saisie a lieu chez CGDOC sur un mini ordinateur MDS de mémoire centrale de 10.000 octets, relié à un écran vidéo et à une imprimante, tous deux de marque MDS.

Les mémoires annexes sont deux disques souples et un disque fixe de 10 millions de caractères.

Le programme de saisie, écrit spécialement pour PUK, possède des procédures de validation adaptées et une possibilité de correction très facile. L'envoi des données à la SPI se fait par le réseau téléphonique commuté. Les documents contenus dans le fichier sont pour la majorité des documents internes ; toutes les filiales de PUK peuvent avoir accès à ce fichier, mais avec des restrictions sur certains documents pour garder le secret de certaines filiales, notamment dans le cas de modification du holding. Un degré de confidentialité est attribué à chaque document suivant les instructions des propriétaires.

CGDOC a créé un fichier des sociétés du Groupe ou ayant des relations avec le Groupe, grâce au logiciel AS d'IBM, et des fichiers divers dont la base de données "Compétences Groupe PUK" au moyen du logiciel Texto de Chemdata.

CGDOC a accès à "20 millions de documents externes couvrant pratiquement tous les domaines intéressant les activités du Groupe".

Les fichiers scientifiques et techniques, fichiers technico économiques, fichiers sciences humaines des serveurs SDC, Lockheed, ASE, SPIDEL, sont tous accessibles en mode conversationnel par l'intermédiaire du réseau de transmission de données Transpac, Tymnet, Euranet etc...

D'autres fichiers sont accessibles en différé, notamment fichier brevet de l'OEB (Office Européen des Brevets à La Haye), fichier INPADOC, fichiers alliages du Patent Office (à Londres).

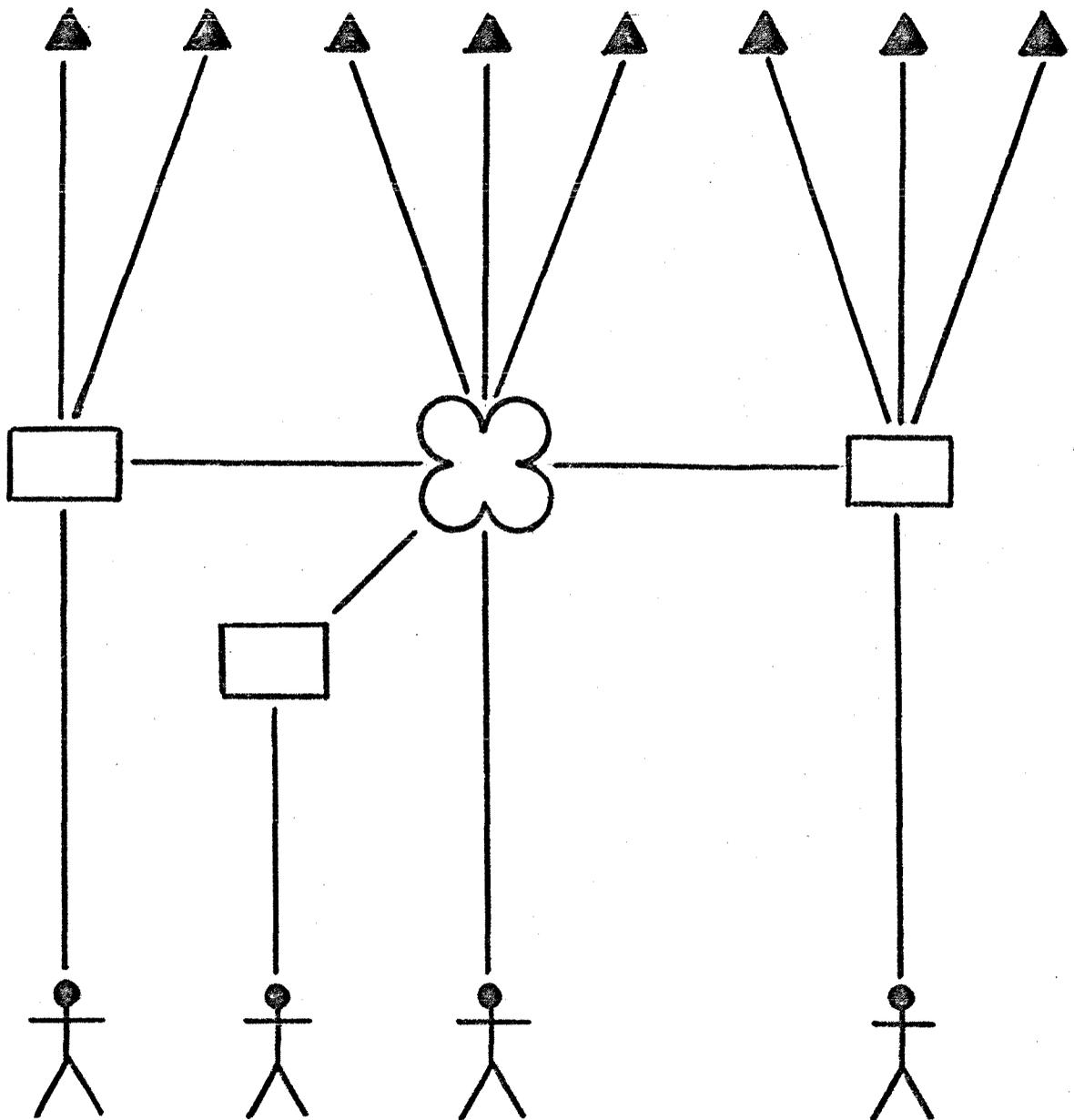
Ces moyens documentaires importants permettent à une équipe réduite (5 personnes : 3 cadres, 2 employés), de rendre de vastes services.

CGDOC offre :

- des réponses immédiates aux questions concernant les domaines de compétences et/ou technologies du Groupe,
- des diffusions sélectives,
- des recherches rétrospectives,
- des conseils en matière de documentation.

ORGANISATION SCHEMATIQUE DE LA DOCUMENTATION DE PUK

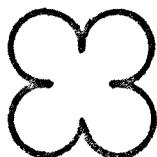
Les relations sont seulement fonctionnelles.



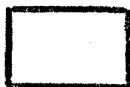
Légende



: utilisateur



: CGDOC



• centre de  
• documentation



• fichiers  
• extérieurs

## PRESENTATION DU PROJET : FICHER DES TRADUCTIONS

Le Groupe a accès à de nombreuses sources documentaires du monde entier. Très fréquemment, les documents estimés pertinents sont écrits en langue étrangère, et font donc l'objet d'une traduction.

A cause de la décentralisation régnant chez PUK, chaque centre de documentation ou même le centre de recherche, se charge de l'obtention d'une traduction. Les documents traduits sont dispersés.

Il en résulte qu'un même document peut être traduit à deux reprises dans le Groupe.

Or, une traduction faite, comme c'est le cas chez PUK, par un spécialiste de la langue et du domaine considéré, est une opération coûteuse.

Exemple : 24F pour 100 caractères japonais traduits en anglais

16F pour 100 mots de langue anglaise en français

Afin d'éviter la duplication des travaux de traduction, il a été décidé de centraliser les références des documents traduits.

Jusqu'à présent, seuls deux centres de documentation éditaient un bulletin "traductions" comprenant, pour l'un d'entre eux, non seulement les traductions faites par le centre, mais aussi celles du CNRS, et, dans les deux cas, le fichier "traduction" est interrogeable par mots clés.

L'optique qui préside à la conception du nouveau fichier est différente. La recherche documentaire sur un sujet précis à partir du fichier n'est pas envisagée. L'utilisation du fichier traduction a lieu après une recherche documentaire classique.

Par contre, la question à laquelle le fichier doit permettre de répondre est la suivante :

ce document pertinent en langue étrangère a-t-il été traduit dans le Groupe ? Si oui, où se trouve-t-il ?

## CHOIX DES MOYENS DE REALISATION DU FICHIER

### "TRADUCTIONS"

#### Système :

Un fichier à gestion mécanographique pouvait être envisagé, mais le fichier traduction doit être facilement accessible à chacun, dans le but de décentralisation.

Pour répondre à cet objectif, la solution d'une mise sur ordinateur en système conversationnel a été retenue. Aussi chaque centre de documentation possesseur d'un terminal peut interroger le fichier.

#### Logiciel :

Les fichiers de PUK interrogeables en conversationnel sont gérés grâce au langage 'Application système' d'IBM ou grâce au logiciel Texto de Chemdata.

AS IBM fonctionne en longueur fixe.

La troncature n'est pas programmée au préalable, et les programmes d'édition sont à écrire.

Texto est un logiciel fonctionnant en longueur variable et très adapté aux problèmes documentaires ; grâce à la troncature, il est facile de retrouver une chaîne quelconque des caractères dans un enregistrement. Il permet aussi des éditions parfaites.

A cause de ces deux derniers points, Texto a été choisi.

D'autre part, l'utilisation de Texto permettait de mettre en application une connaissance théorique acquise pendant les cours du DESS.

NB : aucune comparaison de coût n'a pu être faite pour orienter le choix.

#### Matériel :

Jusqu'à présent, les fichiers de PUK utilisant le logiciel Texto, étaient implantés sur l'ordinateur du centre de calcul de Grenoble.

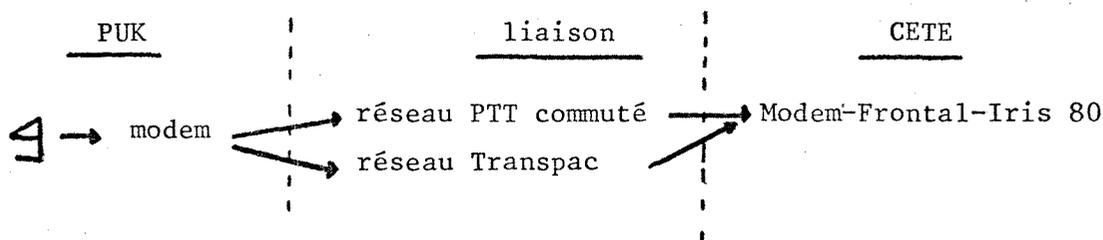
A cause d'une avarie de fonctionnement de cet ordinateur, il a été impossible de faire de même pour ce nouveau fichier.

PUK devint alors le premier client privé du service informatique du centre d'études techniques de l'équipement de l'Isle d'Abeau (CETE) qui dispose lui aussi de Texto.

DESCRIPTION DU MATERIEL

- . CGDOC dispose d'un terminal léger portatif Texas 700 à imprimante thermique à vitesse de transmission 300 bauds.
- . CETE Isle d'Abeau possède un ordinateur Iris 80 réalisé et commercialisé par CII Honeywell Bull
  - 1 unité centrale de mémoire 1024 K octets
  - 2 calculateurs frontaux (Datanet 2640)
  - 6 disques amovibles MD 200 de 200 millions d'octets
  - 7 disques amovibles MD 25
  - d'autres périphériques...

Schéma de raccordement PUK - IRIS 80 CETE



L'emploi du réseau PTT est facturé selon la distance et le temps d'utilisation (≈60 F/h), celui de la liaison CETE par Transpac est un forfait de 150F/mois, et donc très économique.

Dès que l'idée d'un fichier des traductions a germé, CCDOC a décidé d'associer à sa création tous les centres de documentation du Groupe.

Une lettre de présentation du projet a été envoyée à 13 services (voir annexe 1).

Ceux-ci ont accueilli très favorablement le projet, ont fourni des informations sur le volume des traductions effectuées, ont apporté des critiques, ont émis des suggestions sur le bordereau.

Quatre petits centres se sont proposés spontanément pour enrichir le fichier en remontant dans le temps.

VOLUME DES DONNEES A SAISIR

Plusieurs choix dépendent de la taille que prendra le fichier :

1. quantité d'espace disque résident à louer
2. définition du format de numérotation du fichier
3. choix d'une interrogation séquentielle ou par index.

La taille du fichier au moment de la mise en oeuvre est une connaissance suffisante pour définir les choix 1 et 3 ; par contre, il est important d'évaluer l'évolution du fichier pour fixer une valeur au format de numérotation du fichier car ce format est immuable.

L'importance du volume des documents à entrer est estimé par la quantité de traductions faites par chacun des centres de documentation. (voir annexe 2).

Certains centres à petite production se sont proposés pour remonter dans le temps: Il s'agit de SOFREM, CARBONE LORRAINE, LRF et UK Colorants, qui possède un fonds de 500 documents traduits.

Deux centres ont fourni le nombre de traductions effectuées les dernières années.

PCUK Jarrie, qui de 13 documents en 1978 est passé à 22 en 1979 et prévoit encore un doublement du nombre pour 1980 puisque déjà 11 traductions ont été demandées au premier semestre 1980.

Ce centre est tout de même restreint et son évolution n'aura que peu d'incidence sur le fichier traduction.

Par contre, DCRD est le plus gros fournisseur de traductions.

L'étude de la progression du service traductions (voir annexe 3), montre que le nombre des traductions a doublé en 5 ans, et que l'accroissement est d'année en année plus rapide.

On peut admettre que le fichier peut démarrer avec 1000 documents en 1980, s'accroître de 500 documents/an les premières années, puis d'environ 1000/an en 1985, et n'atteindra pas les 5000 documents avant 1985.

Conclusion :

La taille d'espace disque réservé 100 quanta , offre la possibilité de 1300 enregistrements de 600 caractères chacun.

Format du fichier (5) : prévoit 99999 enregistrements et laisse donc une bonne marge de sécurité.

L'interrogation séquentielle sera très suffisante les premières années car pour un nombre de documents < 5000, le coût de l'index dépasse celui d'une recherche séquentielle dans le fichier.

## UTILISATEURS

La saisie est effectuée par un opérateur de CGDOC à partir de bordereaux. Certains centres de documentation se sont proposés spontanément pour entrer directement leurs données sur le fichier Tradoc.

Un manuel simplifié d'utilisation de Texto a été conçu à leur intention. L'interrogation se fait en mode conversationnel pour tout centre possesseur d'un terminal.

Les autres recourent à un bulletin édité chaque mois.

Dans le but d'une compréhension immédiate des informations du fichier, toute donnée est mémorisée en clair ; aucun code ni abrégé n'est utilisé.

## CONCEPTION DU BORDEREAU

Le choix des données à faire figurer dans le fichier Tradoc est conditionné par le fait que celui-ci est interrogeable document d'origine en main (ou du moins référence du document d'origine).

Le fichier ne contient aucune description du contenu du document : ni mot-clé ni résumé.

Par contre, il comprend de nombreux éléments relatifs au document d'origine.

### Explicitation du choix de certains éléments constitutifs du bordereau :

#### Localisation :

nom de la société et situation géographique car, par exemple, PCUK peut être situé à La Madeleine ou à Jarrie.

#### Langue et titre de la traduction :

la langue et le titre de la traduction sont donnés, mais par contre les noms des traducteurs ne sont pas cités.

Le titre est un élément supplémentaire que possède l'utilisateur pour déterminer si le document estimé pertinent l'est effectivement. Il est aussi important dans le cas d'une traduction partielle d'un ouvrage.

#### Forme :

savoir si le document est traduit partiellement ou complètement est intéressant notamment dans le cas d'un brevet pour savoir si les revendications ont fait ou non l'objet d'une traduction.

#### Copyright :

cette rubrique a été rajoutée à la demande d'un centre de documentation. En effet, on pouvait penser, à priori, qu'à l'intérieur de PUK la circulation des traductions était libre.

#### Choix des langues stipulées dans le bordereau :

L'étude des traductions de 5 centres de documentation a permis de

déterminer les langues les plus couramment traduites (voir annexe 2)

Les langues suivantes sont retenues :

russe, allemand, japonais, anglais, tchèque

Les langues de traduction les plus fréquemment rencontrées sont le français et l'anglais.

	CRL	DCRD
français	60%	48%
anglais	40%	6%
allemand		45%

Nature du document :

Un tableau (annexe 3) mettant en évidence le nombre des documents traduits selon leur nature dans divers centres, a permis de dégager les rubriques "nature du document : revue, brevet, norme, conférence, ouvrages, autres".

Le nombre d'ouvrages traduits est peu élevé, mais une zone de référence leur a été réservée pour pouvoir noter ISBD, édition, références particulières aux ouvrages.

Titre d'origine :

- La conservation du titre d'origine n'a pas été perçue très favorablement. Il est vrai que des organismes comme le CNRS n'en font pas mention dans leur bulletin des traductions.

La norme 241-004 (06-79) stipule pourtant bien que cet élément est essentiel.

- Le titre d'origine est conservé dans le fichier Tradoc comme un supplément de référence, puisque la recherche s'effectue à partir du document originel, et non à partir de concepts.

- NB. La traduction d'une notice technique d'auteur anonyme sans aucune autre référence n'a pu être rentrée dans le fichier.

Le titre d'origine aurait été là un élément permettant de prendre en compte ce document.

Parmi les références bibliographiques d'un document, seuls les éléments essentiels sont retenus afin de ne pas surcharger le fichier.

Ces données sont présentes non pour retrouver, mais pour permettre une comparaison entre un document possédé et les éléments du fichier.

Brevet :

Les éléments bibliographiques d'un brevet sont les suivants (voir annexe 6)

- 19 pays de la publication
- 11 numéro du document
- 21 numéro d'application = ou numéro de dépôt
- 22 date d'application = ou date de dépôt
- 40 date de publication
- 51 symbole de la classification internationale
- 33 pays de priorité
- 31 numéro de l'application sur lequel la priorité est basée
- 32 date de priorité

Les numéros notés sont ceux de l'INID. Numéros de l'ICIREPAT pour identification des données.

Parmi tous les éléments cités précédemment, le numéro de brevet et le pays de publication sont dans la majorité des cas une clé biunivoque d'accès à un document.

Le pays de publication est codé par le sigle à 2 lettres de l'ICIREPAT (Comité de l'union de Paris pour la coopération internationale en matière de méthodes de recherches documentaire des brevets).

Une étude des numérotations de brevets a permis de dégager un modèle d'enregistrement du numéro de brevet (voir annexe 7).

NB. certains sigles ont subi des modifications récemment (78) et ne sont pas adaptés dans tous les fonds documentaires.

Code de l'Autriche hier OE aujourd'hui AT, est conservé sous sa forme OE chez Derwent et dans le fonds documentaire PUK.

Une mise en garde est à faire quant à l'utilisation du fichier Tradoc à partir des seules références d'un brevet.

Exemple :

certaines centres de documentation font subir des modifications au numéro de brevet.

Derwent modifie le sigle selon la nature du document :

un Auslegeschrift n°1234567 est noté DS 1234567 chez Derwent  
est noté DT 1234567A dans Tradoc

Inpadoc rajoute des zéros dans le numéro :

ZA 75/34 est enregistré sous la forme  
750034 chez Inpadoc  
7534 sous Tradoc

Remarque :

La règle de distinction des documents allemands examinés ou non aurait pu être appliquée pour les documents japonais.

En effet, on distingue la publication du brevet non examiné KOKAI et celle du brevet examiné KOHO.

On attribuerait à UN document KOKAI la lettre O

à UN document KOHO la lettre A

Cette distinction n'a pas été retenue car il est impossible de repérer les deux documents sur un brevet non original non translittéré (voir annexe 8). Le risque d'obtenir deux documents différents répondant au même numéro est accepté.

LE BORDEREAU EST ACCOMPAGNE D'UNE NOTICE EXPLICATIVE  
ET D'UNE REGLE D'ECRITURE DES NOMS DE SOCIETES (voir annexe 9)

Certains noms de sociétés sont excessivement longs et la plupart comprennent des mots outils, ou des mots peu signifiants.

Ces mots occupent inutilement de la place dans le fichier puisqu'ils ne constituent pas un moyen pour retrouver l'information.

D'autre part, ils augmentent le temps de saisie.

Il est donc intéressant d'essayer de diminuer la longueur des noms de sociétés. Le parti-pris de ne pas utiliser de code ni d'abréviation a obligé à dresser une liste de mots vides dont le nom de société est amputé (annexe 7).

La réduction du nom doit permettre de conserver suffisamment d'éléments pour ne pas entraver la recherche d'informations à partir du nom, bien que le nom d'auteur ne soit pas le seul élément de référence d'un document.

La règle mise au point en s'aidant de l'étude faite par Derwent, a été testée sur la liste des 200 noms de sociétés ayant des contacts avec PUK. Ce test a permis certaines modifications.

Exemple :

Dans la première liste de mots à supprimer figuraient les mots :  
entreprise, étude, groupe

le nom de la société "Groupe d'étude des entreprises parisiennes" était réduit à "parisiennes".

Le mot étude a été éliminé de la liste.

NB : le plus souvent possible nous avons inclus dans la liste la correspondance étrangère des mots à supprimer (en particulier japonais).

NB : aucune convention d'écriture n'a été retenue pour les noms de pays inclus dans les noms de sociétés. La contrainte imposée serait plus importante que le bénéfice.

REMARQUE QUANT A L'ORGANISATION DU FICHIER

Du point de vue commercial, le fichier des traductions est unique et nommé "Tradoc".

En pratique, il est composé de 2 fichiers :

Tradoc 1 et Tradoc 2.

- . Tradoc 2 est réservé aux brevets
- . Tradoc 1 englobe tous les autres documents

Les brevets représentent d'après les chiffres donnés par le CRL et DCRD/DOC, environ 20% des documents.

Mais c'est moins pour leur importance numérique que pour permettre une édition particulière, que l'idée de 2 fichiers séparés a été adoptée.

Les documents de Tradoc 1 sont édités selon l'ordre alphabétique des auteurs, et la date de publication du document.

Les brevets sont édités sous l'ordre des numéros de brevets.

NB. L'interrogation est aussi simple dans les deux cas : 1 fichier unique ou 2 fichiers.

Chaque enregistrement est divisé en champs (11 pour Tradoc 1, 9 pour Tradoc 2) dont le contenu correspond en général à une zone du bordereau (annexe 10).

Le fichier Tradoc 1 comprend 2 champs références afin de combiner une édition sur deux lignes avec l'interrogation par article et la possibilité d'une création ultérieure d'un index source (exemple : titre de revue).

Un premier essai de création du fichier utilisait le découpage d'un document en champs et sous-champs (ou préfixes) (annexe 11).

La mémorisation des préfixes dans le DCP tel "cote" "page" permettait une accélération de l'ajout puisque ces mots n'étaient plus à saisir pour chaque document.

L'édition était correcte.

L'inconvénient de l'emploi des préfixes est une grande difficulté d'utilisation de la procédure de correction.

Un préfixe seul ne peut être corrigé ; le champ entier doit l'être.

Les préfixes ont été abandonnés et le fichier remodelé.

ORDRE DES CHAMPS

L'ordre est déterminé pour accélérer au maximum les procédures de saisie lorsque celle-ci s'effectue à partir du bordereau.

Ordre des champs dans Tradoc 1 :

NUM SITU LTRA TITRA TRA AUT LOR TOR REF1 REF2 DATE

Ordre des champs dans Tradoc 2 :

NUM REF SITU LTRA TITRA TRA AUT LOR TOR

Pour le fichier Tradoc 2, l'ordre des champs n'est pas celui des éléments du bordereau. Pour ce fichier consacré au brevet, il a paru opportun de placer en tête le champ contenant le numéro de brevet et non de le rejeter à la fin, comme ce serait le cas si l'ordre des éléments du bordereau était respecté.

Le numéro de brevet, élément de référence préférentiel, doit être écrit sans erreur. Placé en tête du document, il est saisi au moment où l'attention est le plus en éveil.

REMARQUES SUR LA NOTICE D'UTILISATION

---

DU FICHER "TRADOC"

---

La notice élaborée pour l'utilisation du fichier Tradoc comprend entre autres, des notes relatives à la saisie, à l'interrogation et à l'édition de bulletins.

Des règles de saisies ont été adoptées et des procédures d'accélération d'ajout sont expliquées.

183 documents ont été saisis jusqu'à présent.

L'interrogation s'effectue le plus fréquemment à partir des champs AUT, REF1, REF2, DATE pour le fichier Tradoc 1, et par le champ REF pour le fichier Tradoc 2.

La troncature est utile pour questionner le champ AUT, REF1, le masque peut servir pour les champs DATE, REF.

Le champ REF2 est interrogé par article.

Les opérateurs logiques permettent de bien cerner la question.

Texto propose 4 éditions allant du simple nombre de documents, à l'édition du document en entier tel qu'il figure dans le fichier.

Une édition cataloguée pour chaque fichier a été mémorisée afin d'améliorer la présentation et notamment de décoder le nom des champs.

Un dialogue a été mis au point pour enregistrer la pagination et appeler le programme d'édition. Ce dialogue Dedit 1 pour Tradoc 1, Dedit 2 pour Tradoc 2, n'est intéressant que pour une impression d'au moins 5 documents.

Edition du bulletin mensuel :

Ce bulletin doit faire apparaître les différentes références classées par ordre alphabétique, puis par date pour les références issues du fichier Tradoc 1, et par numéro de brevet pour celles de Tradoc 2.

Une des solutions envisagées consistait à créer des index (Index AUTEUR, DATE et Index NUMERO BREVET), mis à jour automatiquement au moment de la saisie. Une partie du fichier serait éditée en fonction de ces

index. Cette solution a été abandonnée à cause 1) du coût important des index, 2) celui du tri sur un grand nombre de documents et 3) l'impossibilité de mettre à jour un index de tri.

Il en résulte qu'au moment de l'édition du bulletin, l'instruction n'est pas seulement l'instruction d'édition !Edit, mais doit permettre de classer les seuls documents à éditer. Il est nécessaire :

A : de copier la partie du fichier saisie depuis la dernière édition du bulletin,

B : de faire un index de tri sur ce sous-fichier,

C : d'éditer le sous-fichier en fonction de cet index,

D : d'effacer les sous-fichiers.

Cette suite d'opérations est à effectuer sur les deux fichiers indépendamment.

La manipulation est donc longue. Afin de ne pas la réécrire à chaque édition, elle a été mémorisée dans un dialogue (Dedimois).

La conservation de ce dialogue est peu coûteuse et l'opération de tri sur un petit nombre de documents est elle aussi peu onéreuse.

Le dialogue est muet, son emploi est facile, et l'utilisateur ne rentre que les éléments variables de la procédure.

Le dialogue Dedimois est chaîné avec un dialogue dedimoi 2 spécifique du fichier Tradoc 2.

Les dialogues plus courts sont plus faciles à gérer. C'est dans cette optique qu'avaient été créés les dialogues Dedit qui devaient être imbriqués dans dedimois. Cette imbrication n'est pas possible dans Texto et l'utilité des dialogues Dedit est réduite.

Remarque :

L'édition du premier bulletin des traductions a été effectuée en juin sur le terminal de CGDOC.

Le dialogue Dedimois n'a pu être utilisé pour deux raisons :

- 1) le temps d'occupation du périphérique aurait été trop long et aurait gêné le bon fonctionnement du service (5 heures d'occupation).
- 2) l'opération de création de sous-fichier existant dans Dedimois n'était pas nécessaire car l'ensemble du fichier était à éditer.

EVALUATION DES COUTS

Le coût total est la somme des frais fixes et des frais variables.

Frais fixes :

<u>Objet</u>	<u>Prix</u>
- redevance de raccordement via Transpac par le réseau commuté	150 F/mois
- location du logiciel Texto	<u>250 F/mois</u>
	400 F/mois

Frais variables :

Ils comprennent la location de l'espace disque resident avec sauvegarde quotidienne et l'utilisation de l'unité centrale de l'Iris 80.

	<u>Unité</u>	<u>Prix unitaire</u>	<u>Quantité minimale facturable</u>
- Unité de production pour le système TS	1 UP	2530 F	0,001
- Location de l'espace disque	1q/jour ouvrab	0,05 F	1 quanta

Coût d'utilisation pour la période du 23 au 30 avril 1980 :

855 F pour 13 heures

le taux horaire s'élève à 65 F

NB. ce taux est variable à cause de l'incidence sur le coût, de la vitesse de travail et notamment du nombre d'utilisateurs.

Le coût d'un ajout avec validation d'un document de 11 champs est estimé à environ : 3,45 F

Le coût d'une question pour sortir 1 document parmi 114 est évalué  
à : 5,00 F

L'édition du bulletin de juin 1980 comprenant environ 90 000 caractères, a coûté environ 300 F d'unité de production.

L'étude des coûts est très succincte et sujette à révision dès la réception des factures de mai-juin.

C O N C L U S I O N

Le fichier Tradoc est aujourd'hui opérationnel, mais il faut attendre son utilisation par les différents services de documentation de PUK pour connaître son impact.

Il ne contient pour l'instant que 183 documents et ne peut encore être véritablement rentable.

Le prix de revient du lancement d'un tel fichier devrait être calculé avec plus de précision pour permettre un essai de comparaison avec le coût d'un fichier créé en langage AS IBM.

Cette comparaison de coût servirait à une détermination plus méthodique du choix du logiciel permettant de construire des petits fichiers en mode conversationnel.

## ANNEXE 1

Base de données TRADOC.

Cher (s) collègue (s),

J'ai déjà eu l'occasion dans le passé de présenter aux documentalistes du Groupe, un projet de mise en commun des traductions que chacun est amené à faire exécuter, sans pouvoir connaître si le même travail n'a pas été déjà effectué. Or, les traductions représentent des travaux coûteux ; aussi doit-on, dans toute la mesure du possible, éviter la duplication.

L'informatique et la télématique offrent maintenant des solutions simples pour la constitution et la mise à disposition de fichiers.

Nous vous proposons donc de rassembler dans un fichier unique, toutes les traductions demandées par les services des sociétés du Groupe.

Ce fichier sera géré en ordinateur par le logiciel TEXTO que beaucoup d'entre vous connaissent, et que plusieurs exploitent déjà.

La consultation du fichier se fera de deux façons :

- pour les services disposant d'un terminal, par interrogation on-line en conversationnel,
- pour les services n'ayant pas accès à un terminal, par consultation d'un fichier, imprimé par l'ordinateur et diffusé à tous les services, ce fichier étant mis à jour chaque mois et cumulé chaque année.

La base de données sera organisée en vue de répondre à la question ci-dessous :

"Ayant en main un document en une langue étrangère, une traduction en français (ou éventuellement en anglais) est-elle disponible dans le Groupe ? Dans quel Service ? A qui dois-je m'adresser pour l'obtenir ? Elle sera constituée par les informations que vous voudrez bien nous transmettre, c'est-à-dire, que pour chaque traduction que vous aurez fait exécuter, vous remplirez un bordereau que vous nous transmettrez. Ce sont les indications que vous y aurez inscrites que nous introduirons dans la mémoire de l'ordinateur et qui se retrouveront sur le fichier imprimé.

A titre d'exemple, vous trouverez ci-joint un bordereau qui représente, à quelques modifications près, le modèle définitif.

Bien entendu pour en faciliter l'emploi, nous distribuerons un petit manuel décrivant comment résoudre les difficultés qui pourraient se présenter.

Nous pensons que vous voudrez bien collaborer à la construction de cette base de données dont la réalisation pourrait commencer dès le 1er juin. Afin d'en prévoir, même très approximativement, le volume, nous aimerions connaître en moyenne le nombre de traductions que vous commandez chaque année. Bien entendu s'il vous était possible de remonter un peu dans le passé et de remplir des bordereaux pour les traductions des deux ou trois dernières années, notre base de données s'en trouverait dès le départ enrichie.

Nous souhaitons recevoir vos observations et suggestions avant le 30 avril.

ANNEXE 2

NOMBRE DE TRADUCTIONS EFFECTUEES PAR 12

CENTRES (DANS ORDRE DECROISSANT)

DCRD DOC	:	250			
CRL	:	168			
LRF	:	50	(passe par CGDOC)		
COMURHEX	:	50			
UK Colorants	:	30			
PCUK Jarrie	:	22			
PCUK Holding	:	20			
SOFREM	:	20			
CGDOC	:	20			
TREFIMETAUX	:	12			
PCUK La Madeleine	:	10			
CTAL	:	très faible	non connu		
CARBONE LORRAINE	:	"	"	"	"
CTL	:	"	"	"	"
total		532			

ANNEXE 3

TRADUCTIONS EFFECTUEES PAR DCRD DEPUIS 1974

Année	Nombre de traductions	Pourcentage d'augmentation
1974	138	
1975	156	13
1976	161	3
1977	175	8
1978	210	16
1979	250	19

ANNEXE 4

VOLUME DES DOCUMENTS TRADUITS SELON

LA LANGUE D'ORIGINE DANS 5 CENTRES

DE DOCUMENTATION

Langues	Centres				
	DCRD/DOC mars 80	CRL 2 <sup>e</sup> sem.79	SOFREM	CARBONE LORRAINE	PCUK Colorants
Russe	48	29			X
Allemand	31	36	X	X	X
Japonais	19	33	X		
Anglais	9	2			
Espagnol	2				
Polonais	2				
Tchèque	2	2			
Italien	1	2			
Hongrois	1	1			
Serbo- croate		1			

ANNEXE 5

VOLUME DES DOCUMENTS TRADUITS SELON LA NATURE  
DU DOCUMENT DANS 10 CENTRES DE DOCUMENTATION.

Nature du document	Centres									
	DCRD mars80	Comurhex	CTL 2 <sup>e</sup> sem 79	PCUK H	PCUK Col.	CL	CTL	PCUK	SOFREM	CGDOC
revue	95		62			?				20
revet	11	?	36	?	?	?	?	?		
forme	6		2		?	?				
confé- rence	4									
rapport	4		1							
ouvrage	3		3				?			
notice techn.			1						?	
article presse				20						
notices commer- ciales				?						

19



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets

11 Publication number:

0 001 494  
A1

12

## EUROPEAN PATENT APPLICATION

21 Application number: 78300427.8

51 Int. Cl.<sup>2</sup>: H 01 B 9/06, H 01 B 3/22

22 Date of filing: 28.09.78

39 Priority: 29.09.77 GB 40608/77

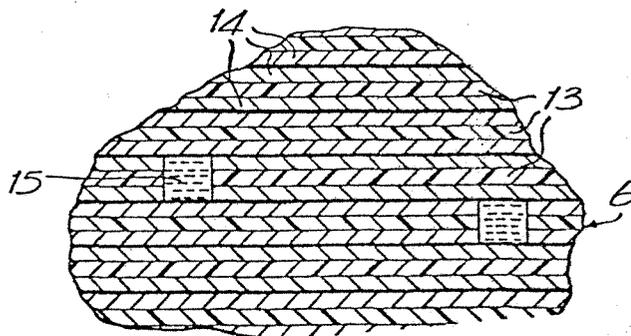
71 Applicant: BICC Limited, 21, Bloomsbury Street,  
London, WC1B 3QN (GB)43 Date of publication of application: 18.04.79  
Bulletin 79/872 Inventor: Edwards, Derek Reginald, 19a Nelson Road,  
Windsor Berkshire (GB)  
Inventor: Boardman, Arthur, 56 Worcester Gardens,  
Greenford Middlesex (GB)

64 Designated Contracting States: BE CH DE FR GB NL SE

74 Representative: Poole, Michael John et al, BICC  
Limited Patents Department 38 Wood Lane, London,  
W12 7DX (GB)

54 Electric cables.

57 The dielectric of a high-voltage cable is of lapped tapes that comprise alkene polymer film (13) preferably laminated between two paper layers (14). The dielectric is impregnated with an insulating liquid that is a aryl alkane having two or more separate benzene rings and 1-6 aliphatic non-cyclic carbon atoms per benzene ring. The benzene rings (or two of them if there are more than two in the molecule) are separated by no more than two aliphatic carbon atoms. Some of the aliphatic carbon atoms may be in hydrocarbon substituents in the benzene rings.



ANNEXE 7

FORMAT DES NUMEROS DE BREVETS SELON LES PAYS

Pays	Sigle	Format	Nature du document
Australie	AU	C	
Suisse	CH	A	Brevet
		C	Applications avec examen différé
Tchécoslovaquie	CS	A	
Danemark	DK	C	
		A	
DDR	DL	A	
RFA	DT	D	Offenlegungsschrift-Auslegungsschrift-Patentschrift
		E	Gebrauchsmuster (certificat utilité)
Hongrie	HU	A	
Italie	IT	A	
Japon	JA	B	
Hollande	NL	E	
Norvège	NO	C	Application avant décembre 1973
		E	Application à partir de janvier 1974
		A	Brevets
Autriche	OE	C	
		A	
Pologne	PO	A	
Finlande	SF	idem NO	
URSS	SU	A	
Suède	SW	idem NO	

Sont exclus du tableau les pays de langue française et ceux de langue anglaise dont le format des numéros de brevets est A.

ANNEXE 7 bis

REGLE D'ECRITURE DU NUMERO DE BREVET

Format	Règle	Exemple	
		original	TRADOC
A	Séries	3.726.514	3726514
B	Série annuelle d'après l'année impériale	50-68	5068
C	Séries annuelles avec indication de l'année	123/75	12375
D	Séries annuelles. L'année est cotée par soustraction de 50	P2162118.7	2162118
E	Séries annuelles. L'année en tête n'est pas cotée	73001123	73001123

公告 昭 25.11.20 出願 昭 23.12.24 特願 昭 23-11364

發明者 中村五平 沼津市我入道秋葉町426  
出願人 株式会社濱田工場 東京都江東區龜戸1の93  
代理人 辨理士 阪本安房 外1名

## 操舵用自動交通弁

## 發明の性質及目的の要領

本發明は1個の本體の中央部左右に左舷管用交通弁及右舷管用交通弁を設けその弁桿の下端に間隙を存して押上棒の上端を臨ませ、本體の中央に塞止弁を有する補給槽交通路兼塞止弁孔を穿ち、ここから本體の左端に設けた安全弁室、及右端に設けた補給吸入弁室に夫々連通させた操舵用自動交通弁に係り其目的とする所は舵が中央にある瞬間に操作を自動的に爲し操作中漏洩する液量を補給し殘餘の液は補助補給槽へ戻し而もこれを1個の本體中に納めて製作費及維持費を節減しやうとするのである

## 圖面の略解

圖は本發明操舵用自動交通弁の實施の一例を示すもので、第1圖は縱斷正面圖、第2圖は平面圖、第3圖は交通弁部の縱斷側面圖、第4圖は塞止弁部の縱斷側面圖である

## 發明の詳細なる説明

本發明は操舵用自動交通弁に改良を加えたもので今その構成の一例を圖に就いて説明すると1個の本體1の中央部左右に發條2を備ふる左舷管用交通弁3及發條4を備ふる右舷管用交通弁5を設け弁桿6、7の下端に間隙Aを存して押上棒8の二又部上端を臨ませ押上棒8の下端に開閉機構と連接する調整具9を設け、本體1の中央に塞止弁10を有する補給槽交通路兼塞止弁孔11を穿ちこれから安全弁戻通路12を穿ち本體1の左端なる安全弁室13に到らせ該安全弁室13に調整螺子14及發條15を備ふる安全弁16を設け、前記補給槽交通路兼塞止弁孔11から交通路17を出して本體1の右端なる補給吸入弁室18に連らせ該補給吸入弁18に補給

吸入弁19を設け且前記左舷管交通弁3の弁室20及右舷管用交通弁5の弁室21から夫々通路22、23を出し通路22は左舷管に通路23は右舷管に通じさせ又前記本體1の中央なる補給槽交通路兼塞止弁孔11から補助補給槽に通ずる通路24を出したのである

本發明は上述のやうであるから舵が中央の時開閉機構の作動により左舷管用交通弁3及右舷管用交通弁5は開弁せられるので、この開弁には先づ押上棒8が上昇して間隙Aを押し押上棒8が弁桿6、7に接して更に左舷管用交通弁3及右舷管用交通弁5を押し上げ兩舷管の液の交流をするのでこの場合開弁と同時に押上棒8の行程容積が補助補給をするのである。又閉弁の場合は左舷管用交通弁3及右舷管用交通弁5が先に閉ぢ次に間隙Aだけ復歸する爲め弁室中に真空を生じ補給吸入弁19を開き補助補給槽から吸液を爲して補給の目的を達するのであつて舵が中央にある瞬間に本操作を自動的に爲し、操作中漏洩する液量も舵が中央の位置に於てのみ常時起動筒補助補給槽から補給し殘餘の液は一定の壓力を有する安全弁を通じ補助補給槽へ再び戻返させ得られ而もこれを1個の本體1中に納めて製作費及維持費を節減し得るのである次に本發明を船に裝備した場合の他の装置との關係を説明すると、テレモーターに於ける本發明の自動交通弁を備ふる起動筒の把手を廻轉させるとピエオンの廻轉によりラックを有する氣筒が一方は上昇し一方は下降し、從て内部の液は船の後方迄配管した管即通路23、24のいづれか一方を進み一方は戻り船尾の受動筒に到り受動筒の氣筒を一方に動かし、從て氣筒につけてある杆を動かし例

## ANNEXE 9

La présente note a pour objet d'expliciter le bordereau "traductions".

Un bordereau correctement rempli rend aisée la saisie des données et évite la perte d'un document.

La norme NF Z 44005 (01.57) a servi de référence à la constitution du bordereau.

### Règles générales :

- . L'usage des abréviations est proscrit.

Exemple : le titre de la revue est à inscrire dans son intégralité.

Seuls sont admis les sigles des sociétés détentrices du document traduit.

- . En ce qui concerne le document original, les noms d'auteurs, le titre, et les noms de lieu seront, si nécessaire, translittérés, et ceci en respectant les normes nationales (NF Z 46-001/NF Z 46-002/NF 46-003).

### Règles particulières à chaque rubrique :

#### a) zone localisation :

elle sert à retrouver le document traduit, et contient le sigle ou le nom, le lieu de la société possédant la traduction.

Le numéro de classement ou la référence est à indiquer si la société détentrice du document le désire.

Dans le cas contraire, la case "cote" est à barrer.

#### b) zone langue de traduction :

certaines langues courantes sont indiquées. Dans ce cas cochez une case, sinon préciser la langue.

#### c) zone titre traduit :

Il est reproduit tel qu'il figure sur la traduction.

#### d) zone forme de la traduction :

Elle sert à informer sur le caractère complet ou limité de la

traduction par rapport au document d'origine.

En cas de traduction partielle indiquer la pagination de la partie traduite du document original, selon la convention suivante :

- pages X à Y : p. X-Y
- pages X et Y et Z : p. X,Y,Z

e) zone auteur :

Pour un auteur, personne physique, le nom puis l'initiale du prénom, sont indiqués, translittérés s'il y a lieu.

Pour deux (ou n) auteurs, seul le premier nom par ordre alphabétique est pris en considération suivi de "et al".

Si un organisme, un groupe de personnes agissant en tant que collectivité est responsable du texte, le nom de cet organisme est inscrit en respectant les règles d'écriture énoncées dans la deuxième partie de cette notice.

Le mot "anonyme" doit figurer pour un document sans nom d'auteur.

NB. dans le cas rare, où nom et prénom sont indiscernables, les deux sont écrits en entier.

f) zone langue d'origine :

Si la langue de départ ne correspond pas à l'une de celles prévues, la préciser en toutes lettres.

Exemples : hongrois, serbo-croate.

Si la traduction est faite à partir d'une autre traduction de langue différente, mentionner les deux langues, originelle et intermédiaire.

g) zone titre en langue d'origine :

Le titre est reproduit tel qu'il figure sur le document original translittéré si nécessaire. Le titre est indispensable dans les cas où le document possède peu d'éléments de référence.

Pour les cas de non translittération, noter : "non translittéré".

Le titre est celui :

- de l'ouvrage s'il s'agit d'un livre ou d'une publication isolée,
- de l'article s'il s'agit d'une contribution ou d'un article.

h) zone nature du document :

Il s'agit de définir le plus justement possible le caractère du

document si celui-ci n'appartient pas à une catégorie prévue.  
exemple : rapport technique, rapport juridique, notice technique etc...

Pour tous les documents internes, préciser la nature dans la zone "autre".

"Conférence" convient à une communication de congrès, symposium, colloque...

Un document peut être classé dans deux catégories.

Exemple : une communication de congrès publiée en livre est à classer dans "conférence" et "ouvrage". Les références bibliographiques sont à indiquer pour les deux catégories.

i) zone références bibliographiques du document original :

Selon la nature du document déterminée précédemment, remplir 1 (ou 2) sous-zone(s) :

Sous-zone brevet :

Seuls le sigle et le numéro sont à noter.

Le sigle est attribué selon le code ICIREPAT à 2 lettres dont une copie est jointe.

Le numéro est une copie du numéro figurant sur le brevet d'origine :

- sous la rubrique numérotée (11) ou numéro de publication, ou à défaut,
- sous la rubrique numérotée (21) ou numéro de dépôt.

Certains pays donnent une indication de date en début et en fin de numéro de brevet. Celle-ci est conservée sans changement ni de place ni de forme.

Exemples :

brevet du Japon (11) 47-12345 est à noter : JA 471245

brevet de l'Autriche (21) 1234/74 est à noter : OE 123474

Ne pas considérer la lettre présente sur certains vieux brevets.

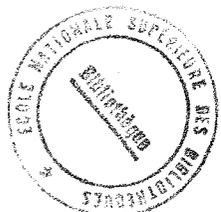
Exemple :

brevet anglais N° C12345/59 est à noter : GB 1234559.

Cas particulier : l'Allemagne attribue des numéros distincts à la publication de :

- . la demande de brevet (Offenlegungsschrift)
- . la demande examinée (Auslegeschrift)
- . le brevet (Patentschrift)

Dans tous les cas, le sigle est le même, soit selon le sigle



document si celui-ci n'appartient pas à une catégorie prévue.

exemple : rapport technique, rapport juridique, notice technique etc...

Pour tous les documents internes, préciser la nature dans la zone "autre".

"Conférence" convient à une communication de congrès, symposium, colloque...

Un document peut être classé dans deux catégories.

Exemple : une communication de congrès publiée en livre est à classer dans "conférence" et "ouvrage". Les références bibliographiques sont à indiquer pour les deux catégories.

i) zone références bibliographiques du document original :

Selon la nature du document déterminée précédemment, remplir 1 (ou 2) sous-zone(s) :

Sous-zone brevet :

Seuls le sigle et le numéro sont à noter.

Le sigle est attribué selon le code ICIREPAT à 2 lettres dont une copie est jointe.

Le numéro est une copie du numéro figurant sur le brevet d'origine :

- sous la rubrique numérotée (11) ou numéro de publication, ou à défaut,
- sous la rubrique numérotée (21) ou numéro de dépôt.

Certains pays donnent une indication de date en début et en fin de numéro de brevet. Celle-ci est conservée sans changement ni de place ni de forme.

Exemples :

brevet du Japon (11) 47-12345 est à noter : JA 471245

brevet de l'Autriche (21) 1234/74 est à noter : OE 123474

Ne pas considérer la lettre présente sur certains vieux brevets.

Exemple :

brevet anglais N° C12345/59 est à noter : GB 1234559.

Cas particulier : l'Allemagne attribue des numéros distincts à la publication de :

- . la demande de brevet (Offenlegungsschrift)
- . la demande examinée (Auslegeschrift)
- . le brevet (Patentschrift)

Dans tous les cas, le sigle est le même, soit selon le sigle

ICIREPAT : DT

Mais une lettre est ajoutée derrière le numéro de publication :

Ø pour Offenlegungsschrift

A pour Auslegeschrift

Aucune indication supplémentaire n'est apportée pour les Patentschrift.

Exemple :

Offenlegungsschrift n° 2810123 est noté DT 2810123Ø

Sous-zone article de revue :

Le titre de la revue non abrégé translittéré si nécessaire est à noter.

Eléments essentiels :

- . numéro de volume, de fascicule
- . année de publication du fascicule
- . ISSN numéro international normalisé des publications en série (si possible)

Elément facultatif :

- . le lieu de publication important pour les revues paraissant sous le même titre dans des localités différentes

Exemple : Trudy Instituta Zoologii, BAKU

" " " , TBILISI

" " " , ALMA-ATA

Sous-zone ouvrage :

Eléments essentiels :

- . numéro d'édition (s'il y a lieu)
- . numéro de volume ou tome (s'il y a lieu)
- . ISBN numéro international normalisé des livres (si possible)
- . année de publication
- . lieu de publication

Sous-zone norme :

Eléments obligatoires :

- . sigle
- . numéro
- . année de publication

Tout autre élément de référence jugé important est à rajouter.

Sous-zone conférence :

Eléments essentiels :

- . titre du congrès, du symposium
- . ville
- . année

Eléments facultatifs :

- . nom de l'organisateur (personne ou société)
- . pays
- . date précise

Sous-zone "autres" :

Tout renseignement permettant l'identification du document original est à noter.

L'année est obligatoire.

## REGLES D'ECRITURE DES NOMS DE SOCIETES

Ces règles s'appliquent aux noms de sociétés, destinés à être saisis dans le champ auteur.

Par rapport au nom complet de la société, certains mots sont supprimés ; aucun mot n'est abrégé.

### Règle 1 :

Les articles, prépositions et conjonctions sont supprimés (dans toutes les langues).

### Règle 2 :

Les mots figurant dans l'annexe A sont éliminés s'ils sont placés en début ou en fin du nom de la société (même s'ils appartiennent à un mot composé).

Plusieurs mots peuvent être successivement supprimés dans un nom de société.

La terminaison des mots en annexe peut varier suivant leur genre, leur nombre et leur cas dans la déclinaison. Pour éviter que la liste ne devienne trop longue, nous avons retenu le nominatif masculin singulier.

Le mot complet est à supprimer, quelle que soit sa terminaison :

- werke peut devenir : werke, werken, werks
- manufacture peut devenir : manufactured, manufacturing

Dans l'identification des mots, on ne tiendra pas compte de légères différences orthographiques :

- s est confondu avec z : organisation ou organization
- i est confondu avec j : koninklijke ou koninkliike
- i est confondu avec y : institut ou instytut

### Règle 3 :

Les noms de sociétés soviétiques sont parfois extrêmement longs.

C'est pourquoi, les phrases citées en annexe B, ou phrases similaires, sont à ignorer.

### Remarque (a) :

Pour certaines sociétés, existe une dénomination conventionnelle abrégée. Celle-ci n'est pas conservée et le nom sera modifié en vertu des règles

énoncées ci-dessus.

Exemples :

<u>Nom de la société</u>	<u>Règle</u>	<u>Nom à noter sur le bordereau</u>
Compagnie française de l'étain	1-2	Française étain
Beuteler werke	2	Beuteler
Bayerisches Druckguss werke Thurn	2	Bayerisches Druckguss werke Thurn
Société nouvelle établissement Sylvestre	2	Sylvestre
Henkel KG Auf Aktien	1-2	Henkel
Daik-in industries compagnie	2	K-in industries
Esso chemical Co Inc.	2-a	Esso chemical
Ordena Lenina i ordena trudovogo krasnago snameni institut elektrosvarki imeni E.O. Patona	2-3	Elektrosvarki imeni E.O. Patona

Les règles sont à appliquer même si parfois le nom restant est très court et a un sens très restreint par rapport au nom d'origine.

Exemple : Société industrielle de Savoie devient Savoie

## ANNEXE A

LISTE DES MOTS A IGNORER

Academy	Centraux
Administrations	Centre
Administrator	Centrál
Agency	Centrum
Akademia	Cercetare
Akademie	Cercetari
Aktiebolaget (AB)	Chuo
Aktiengesellschaft (AG)	Chuzo
Aktieselskabet (A/S)	Combinatul
Allami	Commissariat
Ancien	Commission
Anstalt	Compagnia (Cia)
Apparabebau	Compagnie (Cie)
Application	Compagnie Générale
Applicazione	Compagnie industrielle
Applied	Companhia (Cia)
Appliqué	Company (Co)
Atelier	Comptoir
Authority	Consiglio
Beslaten Venootschap (BV)	Consiliul
Bau	Consultant
Beteiligung	Corporation (Corp)
Beteiligungsgesellschaft mit beschränkter haftung (Bet-GmbH)	Dai
Betrieb	Delegation
Biuro	Delegue
Broderna	Department
Brodrene	Development
Broedrene	Developpement
Brothers	Director
Bureau	Eingetragener Verein (eV)
Buro	Enterprise
Center	Entreprise
Central	Etablissement (Etab)
	Exploatering

## Annexe A suite n°1

Exploitation	Kaisha
Fabbrica	Kako
Fabrication	Keszitesi
Fabriek	Keszitmeny
Fabrik	Kogyo
Fabrique	Kombinat
Fabryka	Kommanditbolager (KB)
Federal	Kommandit Gesellschaft (KG)
Firm	Koninklijke
Firma (Fa)	Limited (Ltd)
Fonderie	Maatschappij (mij)
Forschung	Manifattura
Foundation	Manufacture
Fratelli (F.LLI)	Naamloose Venootschap (NV)
Fundacion	Narodni podnik (NB)
Gebruder (Gebr)	Oborovy podnik (OP)
Gebrueder	Offene Handelsgesellschaft (oHG)
Gesellschaft (Ges)	Office
Gesellschaft mit beschränkter Haftung (GmbH)	Office national
Gewerkschaft (Gew)	Officine
Group	Officine Meccaniche
Groupe	Organisation
Groupement	Organization
Gruppo	Osakeyhtio (Oy)
Grupul	Osrodek
Gyar	Pentru
Handelsbolaget (HB)	Podnik
Handelsmij	Proiectare
Hernanos	Proiectari
Hijos	Proprietary (Pry)
Hajin	Przedsiębiorstwo
Incorporated (Inc)	Przemyslu
Institut	Realisations
Intezet	Regent
Intreprinderea	Riunite
Irmaos	Rozvoj
Istituto	Rozwojowy
Kabushiki Kaisha (KH)	Sangyo
	Sdružení podniku (SP)

Annexe A suite n°2

Secretary	Vyzkumny Ustav (VU)
Shin	Werke
Shoten	Works
Societa	Zaidan Hojin (ZH)
Societa in Accomandita Semplice (SAS)	Zaklady
Société	Zavod
Société anonyme (SA)	Zavodu
Société à responsabilité limitée (Sarl)	Zavody
Société auxiliaire	
Société civile	
Société commerciale	
Société générale	
Société industrielle	
Société nationale	
Société nouvelle	
Société technique	
Spitalul	
Spoldzielnia Pracy	
State	
Statiunea	
Statni	
Stichting	
Stiftelsen	
Stiftung	
Tovarna	
Trustul	
Usines	
Ustav	
Uzina	
Vallalat	
Vereinigung Volkseigener betriebe (VVB)	
Verk	
Vetrieb	
Verwaltungs	
Verwertungs	
Volkseigener Betriebe (VEB)	
Vyroba	

ANNEXE B

PHRASES A IGNORER

- (a) Gosudarstvennoe Spetsialnoe Konstruktorskoe Byuro.
- (b) Vsesojuzniy Nauchno-Issledovatel'skii I Konstruktorskotekhnologicheskii Inst.
- (c) Spetsialnoe Konstruktorskoe Byuro.
- (d) Tsentralny Nauchno-Issledovatel'skii Institut.
- (e) Osoboe Konstruktorskoe Byuro.
- (f) Ordena Trudovogo Krasnogo Znameni.
- (g) Leninskogo Komsomola.
- (h) Golobnoe Spetsializirovannoe Konstruktorskoe Byuro.
- (i) Proektno-Konstruktorskoe Byuro.
- (j) Vsesojuzniy Zaachnyi Institut.

## ICIREPAT COUNTRY CODES

## Country Order

AFGHANISTAN	AF	EGYPT	ET(EG)	LESOTHO	LS	SAN MARINO	SM
ANDAMAN & MALAGASY E/OAMPI	AM	EL SALVADOR	SL(SV)	LIBERIA	LR	SAUDI ARABIA	SA
ANGOLA	AN(AL)	ETHIOPIA	EA(ET)	LIBYA	LY	SENEGAL	SN
ANTIGUA	AG(DZ)	EURATOM	AT	LIECHTENSTEIN	FL(LI)	SIERRA LEONE	WL(SL)
ARGENTINA	AD	EUROPEAN PATENT	EP	LUXEMBOURG	LU	SINGAPORE	SG
ARMENIA	AR	FID/FEDERATION INTERN DE DOCUMENTATION	FD	MADAGASCAR	MD(MG)	SOMALIA	SO
AUSTRALIA	AU	FINLAND	SF(FI)	MALAWI	MW	SOUTH AFRICA	ZA
AUSTRIA	OE(AT)	FRANCE	FR	MALAYSIA	MY	SOUTH KOREA	KS(KR)
BANGLADESH	BB(BH)	GABON	GA	MALDIVE ISLANDS	MV	SOUTH VIETNAM	VS(-)
BARBADOS	BA(BD)	GAMBIA	GE(GM)	MALI	MJ(ML)	SOUTH YEMEN	SY(YD)
BELGIUM	BE	GERMANY, EAST	DL(DD)	MALTA	ML(MT)	SPAIN	ES
BELGIUM	DA(BJ)(DY)	GERMANY, WEST	DT(DE)	MAURETANIA	MT(MR)	SRI LANKA	CL(LK)
BENIN	BH(BT)	GHANA	GH	MAURITIUS	MS(MU)	SUDAN	SD
BHUTAN	BO	GREECE	GR	MEXICO	MX	SWEDEN	SW(SE)
BOLIVIA	BT(BV)	GUATEMALA	GU(GT)	MONACO	MC	SWITZERLAND	CH
BURUNDI	BR	GUINEA	GI(GN)	MONGOLIA	MO(MN)	SYRIA	SR(SY)
CAMBODIA	BG	GUYANA	GY	MOROCCO	MA	TAIWAN	CT(TW)
CAMBODIA	BU	HAITI	HI(HT)	NEPAL	NP	TANZANIA	TA(TZ)
CANADA	BI	HONDURAS	HO(HN)	NETHERLANDS	NL	THAILAND	TH
CAYMAN ISLANDS	SS(SY)	HUNGARY	HU	NEW ZEALAND	NZ	TOGO	TO(TG)
CHINA	CD(KH)	ICELAND	IS	NICARAGUA	NA(NI)	TONGA	TI(TO)
CHINA	KA(CM)	IB/INSTUT INTERNATIONAL DES BREVETS	IB	NIGER	NI(NE)	TRINIDAD & TOBAGO	TD(TT)
CHINA	CA	INDIA	IN	NIGERIA	WN(NG)	TUNISIA	TN
CHINA AFR. EMPIRE	ZR(CF)	INDONESIA	ID	NORDIC PATENTS	NC	TURKEY	TR
CHINA	CL(LK)	IRAN	IR	NORTH KOREA	KN(KP)	UGANDA	UG
CHINA	TS(TD)	IRAQ	IQ	NORTH VIETNAM	VN	UKRAINE	UU(UA)
CHINA	CE(CL)	IRELAND	IE(IE)	NORWAY	NO	UNITED KINGDOM	GB
CHINA	RC(CN)	ISRAEL	IL	OMAN	MU(OM)	UPPER VOLTA	UV(HV)
CHINA	CO	ITALY	IT	PAKISTAN	PK	URUGUAY	UY
CHINA	CF(CG)	IVORY COAST	CI	PANAMA	PM(PA)	U.S.A.	US
CHINA	CR	JAMAICA	JM	PANAMA	PP(PG)	U.S.S.R.	SU
CHINA	CU	JAPAN	JA(JP)	PAPUA-NEW GUINEA	PG(PY)	VATICAN STATE	CV(VA)
CHINA	CY	JORDAN	JO	PARAGUAY	PG(PY)	VENEZUELA	VE
CZECHOSLOVAKIA	CS	KENYA	KE	PERU	PE	VIETNAM	VT
DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO	DA(DY)	KHMER REPUBLIC	CD(KH)	PHILIPPINES	RP	WESTERN SAMOA	WS
DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO	DK	KUWAIT	KW	PORTUGAL	PT	YEMEN	YE
DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO	DR(DO)	LACS	LA	QATAR	QA	YUGOSLAVIA	YU
DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO	EC	LEBANON	LB	RHODESIA	RH	ZAIRE	CB(ZR)
				ROMANIA	RU(RO)	ZAMBIA	ZB(ZM)
				RWANDA	RW		

ICIREPAT codes will continue to be used by Derwent even when new country codes are introduced by ICIREPAT in 1973. New codes which will be introduced are shown in brackets, but these codes will not be used by Derwent. The countries whose published patents Derwent have covered are shown in red.

ANNEXE 10

NOTICE SIMPLIFIEE D'UTILISATION DU FICHIER

"TRADOC"

Cette notice est destinée à tous les utilisateurs du fichier Tradoc, aussi bien pour ceux qui interrogent, que pour ceux qui accepteront de faire eux-mêmes la saisie de leurs données.

Elle comprend :

- Le protocole de connexion et de déconnexion à l'Iris 80 du CETE de Lyon et au système temps partagé.
- Les messages reçus par l'utilisateur en cas de problèmes dus au programme ou à l'Iris 80.
- Les différentes commandes secondaires possibles dans l'Iris 80.
- La convention d'utilisation des touches caractères de fonction utilisables dans Texto.
- Les procédures de saisie.
- Les procédures d'interrogation.
- Les procédures d'édition.

P L A N

	Page
Convention d'utilisation des caractères de fonction .....	3
Connexion, déconnexion, ennuis possibles .....	4- 9
Différentes commandes utilisables dans Iris 80 .....	10-17
Commandes Texto courantes .....	17
Organisation du fichier Tradoc .....	18
Saisie .....	19-31
Substitution .....	32
Listing .....	33
Interrogation .....	34-47
Dialogues d'édition .....	48-55

CONVENTION D'UTILISATION DES TOUCHES

ET CARACTERES DE FONCTION

Touche ctr noté ici <sup>c</sup>.

Le caractère frappé en même temps ne s'imprime pas

<sup>c</sup><sub>H</sub> Annulation du dernier caractère

<sup>c</sup><sub>Y</sub> Annulation du message

<sup>c</sup><sub>Z</sub> Interruption d'une édition

PROTOCOLE DE CONNEXION A L'IRIS 80 DU CETE DE LYON

---

Liaison 300 bauds full duplex.

Accès par Transpac par le réseau téléphonique commuté.

No.Tél : 16 06 01 91 00

	ONDE PORTEUSE	
a	<u>H</u> ↗	
b	Transpac...	
c	<u>PPRØF10</u> ↗	
d	<u>138000096PCTEL</u> ↗	ou 138000195PCTEL ↗
e	CØM	

- a) ne s'imprime pas  
sert à reconnaître la vitesse d'émission
- b) la connexion avec Transpac est bien établie
- c) définition des caractéristiques de la liaison pour  
Transpac
- d) numéro(s) d'abonnement de l'Iris 80  
CETL ne s'imprime pas
- e) communication avec IRIS 80 est établie

Accès par le réseau téléphonique commuté.

No.Tél : 16 (74) 93 85 70

Onde porteuse indique que la communication avec IRIS 80 est établie.

DIALOGUE AVEC IRIS 80

UTILISATION DU TEMPS PARTAGE

a     ^w  
b     ?? identificateur du système MCR  
c     ?? <frontal> is UP. your name is <nom de ligne> <date>  
d     ?   CN/SSTS/  
e     ?   CETL SSTS is connected <date>  
f     please login  
g     SAXE,CGDOCNOI  
h     password : ...  
i     login successful your ID is <nom de l'utilisateur pour  
      le système> Actual station : cent  
j     !

- a) initialisation du dialogue
- b) système MCR est le moniteur de gestion du frontal
- c) date : jour en quantième, heure, minute
- d) demande de connexion au sous-système temps partagé
- e) la connexion au TP est établie
- f) connexion à l'espace disque
- g) numéro de compte, nom d'utilisateur
- h) mot de passe
- i) connexion à l'espace disque établie
- j) le point d'exclamation passe la main à l'utilisateur pour une commande secondaire.

ISPAC 0071491  
 TO  
 100096P

MCR3CU2104801530 V0303 P03  
 FC10 IS UP, YOUR NAME IS TC04 DAY:0141, HOUR:0011, MIN:0050

JUS N AYONS AUCUNE INFORMATION A VOUS COMMUNIQUER. MERCI.

M/SSTS/

CETLSSTS IS CONNECTED DAY:0141, HOUR:0011, MIN:0051

03 062P02 ↔/001/226

PLEASE LOGIN: Saxe, CGDOCN01

PASSWORD:

IN SUCCESSFUL. YOUR ID IS X052

ACTUAL STATION = CENT

a) message du Frontal

Connexion par reseau telephonique commute

?? MCR3BI0304801015 V0303 P03  
 ?? FI10 IS UP, YOUR NAME IS U104 DAY:0119, HOUR:0012, MIN:0020

? CN/SSTS/

?? CETLSSTS IS CONNECTED DAY:0119, HOUR:0012, MIN:0020

V1503 062P02 ↔/001/226

PLEASE LOGIN: Saxe, CGDOCN01

PASSWORD:

LOGIN SUCCESSFUL. YOUR ID IS X171

ACTUAL STATION = CENT

MRS LES UTILISATEURS DE PISTE IMPDRTANT TAPER INFORM.

PROTOCOLE DE DECONNEXION

```
1  !  L  
    Save room fichier (Y/N) ? N [Y]  
    Logout done at < heure >  
  
    ?? SSTS is disconnected < code > < date >
```

```
2  ?  EN  
    Bye day
```

1. Déconnexion de l'Iris 80 avec sauvegarde éventuelle d'un fichier créé pendant la session.
2. Déconnexion de la liaison Transpac - Iris 80

Procédure de déconnexion

```
!!  
SAVE TRADOC2 /0001 (Y/N)? Y  
LOGOUT DONE AT 12+18+36  
?? CETUSSTS IS DISCONNECTED OO DAY=0116, HOUR=0012, MIN=0017  
? EN  
?? BYE DAY=0116, HOUR=0012, MIN=0017
```

- a: Demande de Logout après !
- b: si un fichier a été créé pendant la session, le système demande s'il est à conserver ou non.
- c: message du sous système Time Sharing.
- d: après CW l'utilisateur frappe EN pour libérer une voie d'accès Transpac. Iris 80.
- e: message de déconnexion.

ENNUIS

SYSER

- . Arrêt en douceur      L'utilisateur peut continuer à travailler, doit penser à sauvegarder ses fichiers nouvellement créés.  
  
                                 TS      System will be suspended
  
- . Arrêt autoritaire      L'utilisateur n'a que la possibilité de sauvegarder ses fichiers.  
  
                                 TS      System to be suspended
  
- . Arrêt catastrophe      Le travail de l'utilisateur est suspendu  
  
                                 TS      System has been suspended

En cas de Syser, attendre 10 minutes pour retravailler.

ABORT

La procédure demandée n'est pas réalisable par le système d'exploitation de l'ordinateur Iris 80.

Consulter le fichier codes "Abort".

DIFFERENTES COMMANDES

A utiliser derrière le point d'exclamation

- ! Planning      Planning des travaux pour la semaine
  
- ! Reso            Impression des paramètres courants du temps partagé
  
- ! UP              Consommation de l'utilisateur depuis le début de la session  
                  (en unité de production)
  
- ! W               Appeler auparavant le moniteur par <sup>^</sup>A  
                  W(ait) permet une attente pendant 1 heure
  
- ! R               Reprise du programme après interruption par <sup>^</sup>A
  
- (1) ! FLASH      Inventaire des fichiers d'un numéro de compte
  
- (1) ! Taille      Modification de la taille d'un fichier
  
- (1) ! D            Destruction d'un fichier. A utiliser avec précaution  
                  car pas de validation
  
- (1) ! Abort       Consultation du fichier de codes d'Abort.  
                  Sortie de la procédure par C.
  
- ! Texto          Accès au programme Texto

(1) Réservé aux personnes accomplissant gestion du fichier ou la saisie.

Emploi du temps du système Temps partagé/semaine

INS

JBIP00 \*\*/024/029

\*\*\*\*\*PLANNING IRIS 80 T.S \*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

SEMAINE DU 28/04 AU 30/04/80

VACATION TIME SHARING

\*\*\*\*\*

TOUS LES JOURS DE 8H A 18-20H

SAUF LE : LUNDI DE 13H A 17H POUR MAINTENANCE CII  
JEUDI ET VENDREDI JOURS F E R I E S

\*\*\*\*\*

## Ressources disponibles en temps partage

<u>PRESD</u>	
CORE PARTITION	80
TASK CORE	50
DISC SPACE	2000
USERS	17 / 64
PDP SPACE	35 / 100
PDP ENTRIES	06 / 256

- a: quantité de mémoire centrale attribuée au Temps partagé (en page (= 2 Koctets))
- b: taille d'une commande - spécifique à un usager. (en page)
- c: espace disque temporaire (en quanta).
- d: nombre d'utilisateurs en ligne / nombre d'utilisateurs maximum  
La vitesse de réponse du système est très ralentie pour 40 usagers.
- e espace disque utilisé / espace disque disponible. (en quanta)  
lorsque le rapport atteindra 1, contacter le CETE pour avoir un espace disque plus important.

## Coût d'une session

1UP	
U.P.T.S. =	0.015

1UP = 2530 F

## Changement de taille d'un fichier

```

?TAILLE
FICHER?TRADOC1
TAILLE?9
V0901 U62P02 **/007/304

***** PASS TWO *****

FIRSTKEY:
  FOF OF OF OF 1

LASTKEY :
  FOF OF IF IF 4

FILE IS DELETED
STEP 01 TERMINATED
V1502 U61P00 **/024/029
STEP 02 TERMINATED
V1502 U61P00 **/024/029
IN STEP 03. COMMAND TERMINATED
  
```

- a. commande taille
- b. nom du fichier dont la taille est à modifier
- c. nombre de quanta à allouer
- d. le changement de taille s'effectue en trois étapes.
  - création d'un fichier intermédiaire
  - destruction du fichier Tradoc 1
  - création du nouveau fichier Tradoc 1
  - destruction du fichier intermédiaire

la commande taille est à utiliser pour reorganiser le fichier.  
ou après réception du message ordinateur " fichier saturé "

## Fichiers de CEGOC

FLASH  
OPTYALL

=CATLBCARDS	5	4
=CTALBCARDS	5	1
=FDY	8	8
PARATEXT.	4	1
TRADDC1	8	7
TRADDC2	8	2
TRII	2	2

FLASH: 7 FICHIERS 40 @ ALLOUES 25 @ OCCUPES

a. commande FLASH

b. options désirées :

reponse : - retour chariot . on obtient le nombre total de fichiers et leur occupation

reponse . - app . on obtient la liste de tous les fichiers nom , quantite de quanta alloués et quantite de quanta occupés

reponse - suite de caractères exemple TRA . on obtient la liste des fichiers dont le nom commence par TRA.

c: ces fichiers ne doivent pas être modifiés.

d. Paratext contient les DCP, DCE, dialogues

e. f fichiers des traductions

g. fichier de Tri créé au cours d'un essai et temporaire.

Exemple d'Abort.

```
♦!DEDIMOIS
```

```
FICHER INEXISTANT:
```

```
DIAL
```

```
IMPRESSION DES MESSAGES TEXTD. Y/NA
```

```
A
```

```
?DONNEZ LA TAILLE DU FICHER TEMPORAIRE TEMPI:1
```

```
ABORT FMIS $ 6B 00F2609DD0800390F
```

appel du dialogue DEDIMOIS

à la première donnée variable du dialogue le système pose une question sur la taille du fichier à créer. Réponse de l'utilisateur 1quanta.

) le dialogue "abort"

```
!ABORT
```

```
ENTREZ LE CODE ABORT QUI VOUS ENNUIE (3 CARACTERES)
```

```
?366
```

```
366 MANQUE D'ESPACE DISQUE
```

```
?
```

```
!
```

- (a) appel du fichier des codes Abort
- (b) entrée du code Abort
- (c) explication du code
- (d) le système se demande un code.  
C permet de sortir de la commande Abort
- (e) le système repose la main à l'utilisateur

## Une session TEXTO

---

!TEXTO  
 OPTIONS?PTRADDC2\*TRADDC2

!PTRADDCI

!F. TRADDCI

!FIN

- a commande du logiciel TEXTO
- b le système demande sur quel fichier le travail s'effectue  
 réponse : nom du document de catalogage des paramètres  
 virgule nom du fichier associé (ou fichier brevet)  
 L'ordre est impératif
- c l'asterisque signifie que l'utilisateur a la main, peut procéder  
 aux opérations de saisie, d'interrogation ou autres...
- d l'utilisateur desire changer de fichier.  
 après l'asterisque il frappe ! nom du document de catalogage  
 des paramètres
- e après l'asterisque !F.(brevet) nom du fichier  
 det e peuvent être inversés
- f sortie de texto par FIN après asterisque

COMMANDES TEXTO COURANTES

! F _ ... ! P ...	Assignations du DCP et du fichier associé
A _ ! ...	Enregistrement d'un document de catalogage
L _ ! ... C _ ! ... S _ ! ...	Listing du document de catalogage Corrections dans le document de catalogage
A	Ajout de documents
A _ x	Ajout d'un document ayant un numéro de votre choix
L _ x L _ x,y.	Listing
C _ x	Changement du contenu d'un champ
S _ x	Modification du contenu d'un champ
AV AV _ x	Ajout avec validation
RET _ x RET _ x,y	Retrait de documents
RET _ ! ...	Retrait d'un document de catalogage
Q	Interrogation séquentielle à réponse directe
Q1 Q2 Q3 Q4	Commandes d'édition 1, 2, 3 ,4
! E	Editions cataloguées : "DCE"
E QE LE	Editions simples

ORGANISATION DU FICHER "TRADOC"

Le fichier Tradoc comprend en réalité 2 fichiers indépendants.

Tradoc 2 : fichier des brevets

Tradoc 1 : fichier des autres documents

Chaque fichier (Tradoc 1 et Tradoc 2) est constitué par un "ensemble de documents homogènes ayant un formalisme identique".

Chaque document a une longueur variable (maximum 4000 caractères) le plus souvent dans Tradoc 1 et Tradoc 2, environ 600 caractères.

Il est divisé en plusieurs rubriques ou champs. Ces champs sont mémorisés dans un document de catalogage des paramètres ou DCD.

Le nombre des champs est : 11 pour Tradoc 1,

9 pour Tradoc 2.

Les champs sont les suivants :

Tradoc 2	Tradoc 1	
NUM	NUM	Numéro du document dans le fichier considéré
SITU	SITU	Localisation de la traduction
LTRA	LTRA	Langue de traduction
TITRA	TITRA	Titre de la traduction
TRA	TRA	Forme de la traduction
AUT	AUT	Auteur du document d'origine
LOR	LOR	Langue d'origine
TOR	TOR	Titre du document d'origine
REF	REF 1	Références
	REF 2	Références
	DATE	Date de publication du document d'origine

NB. Certains champs sont subdivisés en articles.

1 article = texte encadré du séparateur d'articles.

(virgule sans blancs)

REGLES GENERALES DE SAISIE

Ces règles ont été établies pour homogénéiser la saisie, mais sont intéressantes à connaître pour interroger correctement le fichier.

Abréviations exceptionnelles :

Formule chimique

Dans les sigles des éléments chimiques la différence minuscule-majuscule n'est pas conservée : Na devient NA

Aucune distinction de niveau n'est faite entre indices et sigles des éléments chimiques :

$\text{LiMnF}_5$  devient LIMNF5

$\text{H}_2\text{SO}_4$  devient H2SØ4

Les lettres grecques sont écrites intégralement dans leur traduction française :  $\alpha$ olefines devient alphaolefines

Symbole particulier : trema

Très fréquent en allemand, il n'est pas pris en considération :

für devient fur et non pas fuer.

DETAIL DU CONTENU DES DIFFERENTS CHAMPS

Ce paragraphe est principalement destiné aux personnes effectuant la saisie.

En règle générale, chaque champ de Tradoc 1 et Tradoc 2, correspond à une zone définie dans le bordereau.

Seuls 3 champs REF1, REF2, DATE du fichier Tradoc 1, sont en relation avec une seule zone du bordereau "zone références bibliographiques".

Champs communs à Tradoc 1 et Tradoc 2 :

NUM :

Numéro attribué automatiquement à chaque document par l'ordinateur. Il correspond à l'ordre d'entrée. Le pas choisi est de 1.

SITU :

En relation avec la zone localisation du bordereau.

Il contient 2 articles :

- . la référence de la société détentrice de la traduction
- . la cote permettant de repérer cette traduction dans le fonds documentaire de la société

Le mot "cote" est à enregistrer pour chaque document.

SITU : sigle lieu, COTE: numéro

NB. pas de virgule entre sigle et lieu. Au cours de l'édition le champ SITU est éclaté et une virgule sans blanc entre sigle et lieu entraînerait leur impression sur deux lignes.

LTRA :

Langue désignée dans la zone langue de traduction du bordereau, en entier. Un seul article.

TITRA :

En relation directe avec zone "titre de traduction". La longueur du champ n'est pas limitée. (Néanmoins, une valeur moyenne de 210 caractères a été adoptée pour la mise en mémoire du format d'édition).

TRA :

Zone forme de la traduction.

Ce champ contient un ou plusieurs articles.

Le 1er article peut être absent : normalement il s'agit du mot "partielle" ou "complète.

Le 2ème article est une précision apportée sur la partie traduite.

Le 3ème article indique les pages traduites du document d'origine.

La règle adoptée pour la saisie de la pagination est la suivante : page est abrégée en p.

Les numéros de page du début et de la fin d'un passage sont séparés par un tiret.

Des numéros successifs de page sont séparés par un point virgule.

(une virgule serait considérée par l'ordinateur comme séparateur d'articles et empêcherait d'envisager une édition éclatée du champ TRA).

Le copyright ou le prix de la traduction sont indiqués sous forme d'articles.

TRA :partielle,exemples;p.X;Y;,copyright

AUT :

Ce champ "auteur du document d'origine" n'est jamais vide (il s'agit du premier critère permettant de construire un index).

Les règles d'écriture sont celles adoptées pour le bordereau.

Le champ contient un seul article.

Le nom d'auteur est inscrit en premier suivi, séparé par un blanc, de l'initiale du prénom ponctué ; la formule "et al" est ajoutée après un blanc si nécessaire.

AUT :Nom de SOCIETE

Cas de 2 prénoms. Les initiales ne sont pas séparées par un blanc :

AUT :NOM P.P.

Dans le cas d'une publication sans nom d'auteur, anonyme est écrit en entier :

AUT :ANONYME

TOR :

Le titre d'origine est écrit en langue libre. Sa longueur n'est pas limitée impérativement (mais néanmoins comme pour le cas du titre traduit une moyenne de 210 caractère a servi au calcul du format d'édition).

Le champ est laissé vide lorsque le titre est absent.

LOR :

Le champ de la langue originelle écrit en clair contient le plus fréquemment l'article, mais peut dans certains cas en contenir 2.

Exemple : traduction d'un brevet européen publié en plusieurs langues sous le même numéro et effectuée à partir de plusieurs langues, ou langue intermédiaire.

Champ propre à Tradoc 2 :

REF :

Il correspond à la zone brevet du bordereau. Il contient un seul article. Sigle, numéro et lettre (si elle existe) sont saisis sans blanc ni tiret.

REF : sigle numéro lettre

Ex. sigle DT  
numéro 281234  
lettre O  
REF :DT281234

Champs propres à Tradoc 1 :

REF 1 :

Son contenu est variable selon la nature du document :

- revue :  
titre de la revue en entier. Pas de séparateur d'article.
- conférence :  
1 ou 2 articles. Titre de la conférence ou nom des organismes ou les deux séparés par la virgule sans blanc.
- ouvrage :  
titre de l'ouvrage. Un seul article.
- autre document :  
le champ REF1 comporte l'indication de la nature du document.

REF 2 :

Ce champ comporte un nombre variable d'articles.

Tous les numéros de volume, fascicule, etc... sont en chiffres arabes.

- revue :

REF 2 : volume X, fascicule Y, lieu de publication, ISSN

- conférence :

le lieu et la date précise, séparés par la virgule, sans blanc.

La date est enregistrée selon la règle suivante :

jour-mois-année en comptant 2 chiffres par élément

5 janvier 1980 s'écrit : 05-01-80

REF 2 : lieu, date

- ouvrage :

liste des éléments :

REF 2 : édition X, volume Y, lieu, ISBN

NB. volume ou tome

- norme :

le sigle et le numéro sont enregistrés sans caractère séparateur ni blanc, ni tiret, ni virgule.

1er article : sigle numéro

2ème article : date précise écrite selon la forme adoptée ci-dessus

3ème article : partie X (si nécessaire)

REF 2 : sigle numéro, partie X

- autre document :

REF 2 : lieu, date, numéro

Ajout

Pour tout ajout de document envoyer la commande A.

a	♦A
b	NUM. DOIIS
c	SITU :CRL,COTE:3678
	LTRA :ANGLAIS
	TITRA :MANUFACTURE OF HYDROGEN CYANIDE FROM FORMANIDE
	TRA :P.79-82
	AUT :TAME T.
	LOR :JAPONAIS
	TOR :
	REF1 :KABAKU ZASSHI
	REF2 :VOLUME 62
	DATE :1959

a. Commande A

b. Le numero est attribue' automatiquement par le systeme.

c. La machine demande un a un le contenu des champs.

Le champ TOR est vide. La reponse est retour chariot.  
L'ordre des champs est celui enregistre' dans le DCP.

- En cas d'erreur sortir de l'ajout par CTRLZ qui annule le document en court.

- Le depassement de ligne est possible :

; Retour chariot → suite à la ligne, un blanc est enregistre'

-; Retour chariot → suite à la ligne

- NB. La commande A<sub>115</sub> aurait donne' le même resultat. Elle est utile pour reinsérer un document prealablement efface' dans le fichier.

Ajour avec validation

a AV

b NUM. 00047

SITU : 3838

TITRA : TETRAFLUORURE DE MANGANESE (AVEC UNE ANNEXE CONCERNANT LES

: L'IMF5 ET L'IMF4

TRA : PARTIELLE, P. I-5

AUT : NAUMANN R. ET AL.

REF1 : ANNALEN DER CHEMIE

REF2 : V. 658

DATE : 1962//

c VALIDATION: RC DU C DU S OU L: S

CHAMP.....: TITRA

ANC. VAL.....: FS

NOUVE. VAL.....: FS

NT LE L'IMF5 ET L'IMF4

d CHAMP.....:

e VALIDATION: RC DU C DU S OU L:

a. commande AV

b. rentrée des données champ par champ

c. l'ordinateur demande si le document est correct (RC)  
ou à corriger modifier (S) ou à lister L.

La réponse S permet le passage à la procédure de substitution.

d. sortie de la substitution par (RC) à question "champ"

e. même question qu'en c. la réponse (RC) valide le document.

Ajout d'une édition cataloguée

♦A !EDIT2

NOM.EDIT2

CHAMPS : ( NUMERO                    Y REF (                    EN Y LOR ( A-5  
           :UTEUR                    Y AUT ( TITRE                    Y TITRA (                    5  
           :                    Y TOR ( TRADUCTION                    EN Y LTRA (                    Y5  
           :TRA ( LOCALISATION Y \*SITU  
 TITRE                    :                    LISTE DES TRADUCTIONS:BREVETS  
 MARGE                    :16  
 INTERDOC:  
 INTERCHP:  
 INTERECL:  
 SEPARGMD:::  
 LIG/PAG :70  
 LIG/DOC :15

♦C !EDIT2

CHAMP.....:INTERDOC

HELLE VAL.....:=====;

CHAMP.....:

- (1) a) instruction d'ajout. A ∇ ! nom de l'édition  
 b) Les diverses données concernant l'édition sont entrées  
 champ par champ
- (2) Correction de l'édition précédemment entrée.

## Ajout d'un dialogue

a  
b

```
♦A !DEDITI  
:DIAL  
:N  
:N  
:Y  
:PAGE  
:N  
:  
:N  
:70  
: ?PAGINATION  
:Y  
:  
: !EDITI  
:FDIA
```

- a: Instruction d'ajout : A ▽ ! nom du dialogue.
- b: enregistrement ligne par ligne des instructions  
contenues dans le dialogue.
- c: FIN du dialogue.

PROCEDURES D'ACCELERATION DE L'AJOUT

1) Modification de l'ordre des champs :

a) Cas de saisie à partir d'un document autre que le bordereau

Exemple : saisie à partir du bulletin mensuel des traductions  
du CRL ordre adopté :

SITU AUT LTRA TITRA LOR REF1 REF2 DATE TRA TOR

b) Cas d'un champ fréquemment vide :

Ce champ est enregistré en dernier dans le DCP.

Dans l'ajout de rang (n) les champs précédant ce champ vide (V)  
sont remplis normalement, le champ immédiatement placé avant  
champ (V) est terminé par 2 slashes //, ce qui entraîne le saut  
du champ (V) et le passage au document suivant.

Exemple : cas du champ TOR.

c) Cas d'un champ au contenu invariable :

Ce champ est considéré vide à la saisie (se reporter au cas b)  
puis rempli grâce à l'instruction de correction (voir 2a).

\*L :PTRADDCI

NOM .PTRADDCI  
 GENERAL .5  
 CHAMPS .NUM SITU TITRA TRA AUT REFI (V)REF2 DATE LTRA (V)LOR TOR

\*AV

NUM. 00042

SITU :3941  
 TITRA :INFLUENCE DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT A BROYER SUR LES  
 :DETERMINATION DE LA COMPOSITION DES ELEMENTS DE BROYAGE  
 :DES BROYEURS A BOULETS EN CIRCUIT FERME  
 TRA :P. 88-90  
 AUT :KOLOSTORI J.  
 REFI :SILIKATTECHNIK  
 REF2 :V. 30  
 DATE :1979//

VALIDATION: RC OU C OU S OU L:

- A. Le listing du DCP met en évidence l'ordre des champs.
- B.
- commande d'ajout avec validation
  - le champ SITU n'est pas rempli complètement. Seul le numéro de classement est enregistré
  - le mot volume est codé v.
  - Les slashes // en fin du champ DATE entraîne le saut des champs LTRA LOR TOR. Les champs LTRA et LOR seront remplis par la commande L.C. Le champ TOR reste vide.

2) Utilisation de la procédure de correction :

La procédure de correction C permet de remplir un champ laissé vide préalablement, et ceci dans n documents à la fois si elle est combinée avec la procédure listing L.

```

* L.C.
CHAMP.....:LTRA
NELLE VAL...:FRANCAIS
CHAMP.....:LDR
NELLE VAL...:ALLEMAND
CHAMP.....:
REFERENCE(S) : 37, 57

00037  00038  00039  00040  00041  00042  00043  00044  00045
00046  00047  00048  00049  00050  00051  00052  00053  00054
00055  00056  00057

REFERENCE(S) :

MODIFS   :      42
REPONSES :      21

```

- Commande de correction avec listing et édition 2 (numeros et nombres des enregistrements concernés)
- Champ à corriger. c'est à dire champ vide à remplir
- valeur à insérer dans ce champ
- répétition de (b etc)
- la réponse RC à la question champ entraîne la sortie de la procédure C.
- références des documents à corriger
- affichage des références des documents corrigés
- réponse RC à la question référence permet la sortie de L.C
- nombre effectués.
- nombre de documents concernés.

3) Utilisation de la procédure de substitution :

Si un mot contenu dans un champ à articles est présent dans un grand nombre de documents, il est codé puis complété en fin d'ajout par la procédure combinée de listing L et de substitution S.

```

a  *LIS
b  CHAMP.....SITU
   ANC. VAL.....<X
   NELLE VAL.....CRL,COTE:
   CHAMP.....REF2
   ANC. VAL.....V.
   NELLE VAL.....VOLUME
   CHAMP.....REF2
   ANC. VAL.....F.
   NELLE VAL.....FASCICULE
c  CHAMP.....
d  REFERENCE (S):41,43
e
   CRL,COTE:3933
   VOLUME 103,F.6
   VOLUME 103,FASCICULE 6
   CRL,COTE:3941
   VOLUME 30
   CRL,COTE:3942
   VOLUME 52
f
g  REFERENCE (S):
h  MODIFS      :      7
   REPONSES   :      3

```

- a. Commande de substitution associée à un Listing à édition simple
- b. L'ordinateur demande quels sont les champs à corriger les anciennes et nouvelles valeurs
- c. Réponse RC à question champ provoque la sortie de la procédure S.
- d. L'ordinateur demande quels sont les numéros des documents sur lesquels il faut effectuer les modifications
- e. Affichage des modifications effectuées
- f. Réponse RC à la question references permet la sortie de la procédure L.S
- g. nombre de modifications effectuées
- h. nombre de documents concernés

## substitution

```
a  *S 48  
b  CHAMP.....:REFI  
   ANC. VAL.....:F  
   NELLE VAL....:FT  
   ZEITSCHRIFT FUR ANDRGA  
   CHAMP.....:
```

- a. commande de substitution dans le document numero 48
  - b. l'ordinateur demande dans quel champ doit etre faite la modification
  - c. quelle est la valeur à modifier
  - d. donner la nouvelle valeur
  - e. l'ordinateur affiche la correction
  - c. l'ordinateur demande à nouveau le champ à modifier.
- le retour chariot permet la sortie de la procedure

Listing

g) \*L i

NUM	.00001
REF	.SUI16034
LTRA	.FRANCAIS
TITRA	.PROCEDE DE FABRICATION DES ECHANGEURS DE CATIONS SULFONES
SITU	.CAL, COTE: 3843
LOR	.RUSSE
AUT	.TITOV V.S. ET AL.

g) la commande  $L \nabla x, y$  permet de lister  
les documents selon leur numéro

INTERROGATION

Formulation d'une question :

"Dans Texto, la question de base est constituée par un article dont l'utilisateur demande la présence dans un champ".

champ = article

(article : texte compris entre 2 séparateurs -virgule sans blanc-).

```
a  !TEXT0
b  OPTIONS?PTRADDCI,TRADDCI
c  *
d  QUESTION....:AUT=IVANOV V.G.
e  REPONSES :          I
```

a : appel du programme Texto

b : DCP et fichier dans lequel l'utilisateur désire interroger

c : l'astérisque est le signe que l'utilisateur "a la main"  
Réponse : "retour chariot" car la question est implicite dans Texto.

d : libellé de la question

e : nombre de réponses

Edition de la question :

La réponse peut être obtenue sous diverses formes :

Q1 : nombre de réponses

Q2 :    numéro }  
      et nombre } des réponses

Q3 : numéro, champ sur lequel est posée la question, nombre de réponses

QE : édition demandée par l'utilisateur

! Edit ( $\begin{smallmatrix} 2 \\ 1 \end{smallmatrix}$ )

QE : édition cataloguée

! Dedit ( $\begin{smallmatrix} 2 \\ 1 \end{smallmatrix}$ )

QE : édition et pagination cataloguées.

Editions des réponses

\*Q1  
QUESTION.....:AUT=IVANOV V.G.

REPONSES : . I

\*Q2  
QUESTION.....:

00012

REPONSES : . I

\*Q3  
QUESTION.....:

NUM .00012  
AUT .IVANOV V.G.

\*\*\*\*\*

REPONSES : . I

\*Q4  
QUESTION.....:

NUM .00012  
LTRA .FRANCAIS  
TITRA .CINETIQUE DU PROCESSUS D'ABSORPTION DU TRIOXYDE D'AZOTE PAR  
L'ACIDE SULFURIQUE  
TRA .PARTIELLE,P.31-35  
SITU .CRL,COTE:3799  
AUT .IVANOV V.G.  
PEF1 .TRUDY GORKOVSKOGO POLITEKHNIŠESKOGO INSTITUTA  
REF2 .VOLUME 29  
DATE .1973  
LDR .RUSSE

\*\*\*\*\*

REPONSES : . I

+QE  
EDITION INCONNUE  
CHAMPS :LTRA TITRA TRA SITU  
QUESTION.....:

LTRA .FRANCAIS  
TITRA .CINETIQUE DU PROCESSUS D'ABSORPTION DU TRIOXYDE D'AZOTE PAR  
L'ACIDE SULFURIQUE  
TRA .PARTIELLE,P.31-35  
SITU .CRL,COTE:3799

REPONSES : 1

+EDIT1

+QE  
QUESTION.....:AUT=IVAN+

LISTE DES TRADUCTIONS

```
=====
: AUTEUR      IVANOV V.G.
: DATE        1973
:
: TITRE       CINETIQUE DU PROCESSUS D'ABSORPTION DU TRIOXYDE
:             D'AZOTE PAR L'ACIDE SULFURIQUE
:
: REFERENCES  EN Russe
:             TRUDY GORKOVSKOGO POLITEKHANISHESKOGO INSTITUTA
:             VOLUME 29
: TRADUCTION EN FRANCAIS
:             PARTIELLE,P.31-35
: LOCALISATION CRL
:             COTE:3799
=====
```

REPONSES : 1

Masque troncature :

La troncature remplace un nombre quelconque de caractères à droite, à gauche, ou interne.

Elle est symbolisée par l'astérisque.

Le masque symbolisé par le point remplace un caractère.

Utile si existe un doute quant à l'orthographe d'un mot.

Opérateurs logiques :

Ils permettent notamment les questions multichamps :

ET OU SAUF

Ils sont toujours encadrés de blancs.

Implicitation :

- de la question :

un retour chariot après l'astérisque est considéré par le système comme l'instruction question.

- du champ :

dans Tradoc 2, la question est implicite sur le champ REF.

Une question peut se formuler comme suit :

question : NUMERO DE BREVET

NB. l'implication n'est pas conservée si la question porte sur plusieurs champs à la fois.

- de l'édition :

l'édition 1 est implicite dans Texto.

Si à l'astérisque, l'utilisateur répond "retour chariot", la réponse est donnée avec l'édition demandée précédemment (1, 2, 3, 4, E ou

! Edit ( $\frac{1}{2}$ )

- du libellé de la question :

si la réponse à la question est "retour chariot", l'ordinateur considère que le libellé est le même que celui de la question immédiatement précédente.

Sortie de l'interrogation :

En cas d'erreur sortir par : CTRLZ



## Interet de l'operateur ET

\*Q1  
QUESTION....:AUT=KIRDIN\*

REPONSES :            2

\*  
QUESTION....:AUT=KIRDIN\* ET REF1=\*SDV\*CHEM\*

REPONSES :            2

\*  
QUESTION....:AUT=KIRDIN\* ET REF1=\*SDV\*CHEM\* ET DATE=\*70

REPONSES :            1

- a. La recherche par le nom d'auteur donne 2 reponses
- b. La recherche au moyen des deux elements de references Auteur et à la fois nom de revue donne 2 reponses.
- c. Une combinaison de 3 elements permet d'obtenir 1 seule reponse.

Le present exemple est peu demonstratif à cause du petit nombre de documents obtenus en (a).

Exemple d'interrogation dans Tradoc 2

QUESTION.....:SUI16084

REponses = I

Q4

QUESTION.....:

NUM .00001  
 REF .SUI16084  
 LTRA .FRANCAIS  
 TITRA .PROCEDE DE FABRICATION DES ECHANGEURS DE CATIONS SULFONES  
 SITU .CAL, COTE=3843  
 LDR .RUSSE  
 AUT .TITOV V.S. ET AL

+++++

REponses = I

- a : - retour chariot (car Lt implicite)
- b : - libellé de la question contient seulement le numero de brevet  
(car champ Ref implicite)
- c : - reponse :
- d : - demande de question avec édition complète
- e : - retour chariot signifie que le libellé de la question est celui posé précédemment.
- f : - impression des caractéristiques du document répondant à la question.

Exemple d'interrogation sur plusieurs champs.

```
*Q1
QUESTION....:AUT=HATAAO* ET DATE=*56

REPONSES :          I

*Q1
QUESTION....:LDR=AL* ET REF2=DIN66145

REPONSES :          I

*
QUESTION....:REF2=DIN66145 ET DATE=*76

REPONSES :          I

*
QUESTION....:AUT=SCH* ET REF1=KERAMI*

REPONSES :          I
```

- a. Recherche du document dont le nom d'auteur commence par HATAAO et dont la date de publication est 1956
- b. Recherche du document allemand dont le numero d'enregistrement est DIN 66145.
- c. Recherche du document enregistré sous le numero DIN 66145 et publié en 1976

Exemple de recherche : nom d'auteur erroné

```

+QE
EDITION INCONNUE
CHAMPS :TITRA TRA SITU
QUESTION....:AUT=YAKULDA* ET DATE=1978

```

```

REPNSES :          0

```

```

+Q1
QUESTION....:AUT=YA*

```

```

REPNSES :          2

```

```

+Q3
QUESTION.....:

```

```

NUM      .00011
AUT      .YAKULDA F. ET AL.
*****

```

```

NUM      .00032
AUT      .YAMANAKA T.
*****

```

```

REPNSES :          2

```

```

+QE
QUESTION....:AUT=YAKULDA* ET DATE=1978

```

```

TITRA    .ETUDE DE LA SOLUBILITE DU FLUORURE DE CALCIUM DANS LES
          SOLUTIONS D'ACIDE PHOSPHORIQUE
TRA      .PARTIELLE,P.2082-2084
SITU     .CRL,COTE:3814

```

```

REPNSES :          1

```

- La question a 0 réponse.
- question avec nom d'auteur limité à 2 caractères. permet de savoir qu'il existe dans le fichier 2 noms d'auteur commençant par Ya
- même question avec édition du champ auteur met en évidence une faute d'orthographe dans le nom de l'auteur demandé et enregistré dans le fichier
- la question avec édition demandée précédemment est reprise.

## Exemple d'utilisation

```

a.
*DS
QUESTION....:AUT=NAGY* ET REFI=MAGYAR*

REPONSES :          0

*
b.
QUESTION....:AUT=NAGY* OU REFI=MAGYAR*

NUM          .00114
AUT          .FERENC MAGY
REFI        .MAGYAR KEMIKOSOK LAPJA
*****

REPONSES :          1

```

- a. question : recherche du document dont le nom d'auteur commence par NAGY et publié dans la revue dont le titre contient les caractères MAGYAR.
- b. recherche du document dont le nom d'auteur commence par NAGY ou bien publié dans la revue dont le titre contient les caractères MAGYAR.

La réponse négative en a est positive en b bien que le nom d'auteur soit bien NAGY. Un doute sur le prénom et le nom d'auteur au moment de la saisie a fait rejeter le nom d'auteur en seconde place.

## Emploi du Masque et Troncature dans Traboc

<p>♦Q3 QUESTION....:DT1074019</p> <p>REPONSES :           0</p> <p>♦ QUESTION....:DT1074019♦</p> <p>NUM       .00020 REF       .DT1074019D *****</p> <p>REPONSES :           1</p> <p>♦Q1 QUESTION....:DT1074019.</p>
<p>REPONSES :           1</p> <p>♦ QUESTION....:DT2743548</p> <p>NUM       .00027 REF       .DT2743548 *****</p> <p>REPONSES :           1</p> <p>♦ QUESTION....:DT2743548.</p> <p>REPONSES :           0</p> <p>♦Q1 QUESTION....:DT2743548♦</p> <p>REPONSES :           1</p>

1 Le brevet enregistré DT 1074019  $\phi$  peut être retrouvé en visitant le masque à la place su  $\phi$  ou la troncature.

2 le masque ne peut être employé pour retrouver le brevet enregistré sous le numéro DT 2743548.

Conclusion: si subsiste un doute quant à l'existence ou non d'une lettre en fin de numéro de brev. allemand employer la troncature.

## Exemples d'édition.

```

+02
QUESTION....:REF1=Z+CHEM+
00009  00028  00038  00048  00079  00081  00109
REPONSES :           7

```

L'édition de combinée à une question est employée  
ici pour connaître les documents dans la  
revue Zeitschrift für Chemie

```

+03
QUESTION....:REF2=DIN66143
NUM      .00025
REF2     .DIN66143,01-04-76,PARTIE I
*****
REPONSES :           1

```

Q3 permet de connaître le numéro de référence  
du document répondant à la question posée  
et le contenu du champ interrogé.

DIALOGUE

Des dialogues ont été mémorisés.

. Dedit 1, Dedit 2

permettent une édition paginée des documents de Tradoc 1 et Tradoc 2.

Ils sont appelés par la commande : ! Dedit 1 ou ! Dedit 2

◆!DEDITI

PAGE  
LISTING SALLE MACHINE (Y/N)....N  
LONGUEUR (RC SI NORMALE).....  
SAUT DE PAGE AUTOMATIQUE (Y/N) N  
NBR LIGNES PAR FEUILLE.....70  
PAGINATION.....?INDIQUEZ LE NUMERO ET LA DATE D'EDITIO  
...5 NUMERO 1, MAI 1980, P..

FINITION DES TABLEAUX (Y/N)....Y  
LIGNES MAX/ECRAN.....

!EDITI

FDIA

. Dedimois sert à l'édition du bulletin mensuel.

La session Texto commence ainsi :

!TEXT0  
OPTIONST  
PARAMETRE INEXISTANT:  
FICHER INEXISTANT:  
  
◆!DEDIMOIS  
FICHER INEXISTANT:  
  
DIAL  
IMPRESSION DES MESSAGES TEXT0 Y/N  
N

## Utilisation du dialogue Dedit1

a ♦ DEDIT1

b DIAL  
IMPRESSION DES MESSAGES TEXTO Y/MN  
M  
?PAGINATION:P...

c ♦LE

d REFERENCE(S) : 27

P 1

### LISTE DES TRADUCTIONS

```

=====
: AUTEUR      HOFFMANN H. ET AL.
: DATE       1979
:
: TITRE      INFLUENCE DES IONS ADVERSEES PERFLUORES SUR LA
:            THERMODYNAMIQUE ET LA CINETIQUE DE FORMATION
:            MICELLAIRE DE TENSIOACTIFS CATIONIQUES
:
: REFERENCES  EN ALLEMAND
:            BERICHTE DER BUNSENGESELLSCHAFT FUR PHYSIKALISCHE
:            CHEMIE
:            VOLUME 83
: TRADUCTION EN FRANCAIS
:            P. 148-155
: LOCALISATION CRL
:            COTE: 3797
=====

```

REFERENCE(S) :

REPONSES : 1

- a : appel du programme Dedit1.
- b : l'ordinateur demande quel commentaire indiquer sur chaque page. Pour que les pages soient marquées mettre obligatoirement des points dans la réponse à cette question
- c : demande de listing en fonction de l'édition cataloguée et mémorisée dans Dedit1
- d : Donner les références des documents à éditer X, Y.
- e : L'ordinateur passe la main à l'utilisateur.

## UTILISATION DU DIALOGUE DEDIMOIS

Le déroulement du dialogue dedimois est montré sur les pages suivantes.

En fait, le dialogue est muet.

L'utilisateur doit :

1) Appeler le programme dialogue :

! Dedimois

2) Donner la taille des données à éditer du fichier Tradoc 1.

Mieux vaut prévoir large.

Compter 600 caractères par document.

Donner la taille en quanta (1q = 8000 caractères).

3) Références des données de Tradoc 1 à éditer.

4) Pagination.

5) Taille des données à éditer du fichier Tradoc 2.

6) Références des données de Tradoc à éditer.

7) Pagination de l'édition brevet.

MOIS  
SSION DES REPONSES UTILISATEURS Y/N IMPRESSION DES REPONSES TEXTD Y/N Y

DDCI

ADDCI

U FICHER TYPE TEXTD.....TEMPI

E.?:I

VER LES CLES ORIGINE Y/N.Y

ENCE(S)??:28.32

ENCE(S)

SES : 5

S DOUBLIER DE SAUVER? TEMPI

MPI

FAIRE UN INDEX NORMAL

FAIRE UN INDEX SPECIAL

FAIRE UN TRI

DESIREZ-VOUS, 1 OU 2 OU 3 3

DU FICHER INDEX OU DE TRITRII

S SOURCES.....AUT 1,IS DATE 1,4

ACE MEMOIRE SURESTIME:TRI INEFFICACE

TERMINE

RE DE MOTS INTRODUITS DANS L'INDEX 5

ING SALLE MACHINE (Y/N)....N

DEUR (RC SI NORMALE).....

DE PAGE AUTOMATIQUE (Y/N).N

LIGNES PAR FEUILLE.....70

ATION.....?:P...

TION DES TABLEUX (Y/N)....Y

ES MAX/ECRAN.....

TI

DU FICHER INDEX OU DE TRITRII

SSION DES MOTS Y/N

IER MOT.A

IER MOT.ZZ

## LISTE DES TRADUCTIONS

=====

AUTEUR CECCHI F. ET AL.  
 DATE 1977

TITRE MODIFICATION DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION DE HF

REFERENCES EN ITALIEN  
 IMPIANTI  
 VOLUME 10, FASCICOLE 12

TRADUCTION EN FRANCAIS  
 P. 739-745

LOCALISATION CRL  
 COTE: 3869

=====

AUTEUR HERRMANN W.  
 DATE 1979

TITRE PROCEDES ET COUTS DE L'AGGLOMERATION

REFERENCES EN ALLEMAND  
 CHEMIE-INGENIEUR-TECHNIK  
 VOLUME 51, FASCICULE 4

TRADUCTION EN FRANCAIS  
 P. 277-282

LOCALISATION CRL  
 COTE: 3811

=====

AUTEUR POLKE R. ET AL.  
 DATE 1979

TITRE CARACTERISATION DES AGGLOMERATS

REFERENCES EN ALLEMAND  
 CHEMIE-INGENIEUR-TECHNIK  
 VOLUME 51, FASCICULE 4

TRADUCTION EN FRANCAIS  
 P. 283-288

LOCALISATION CRL  
 COTE: 3809

=====

AUTEUR TIETZ H. ET AL.  
 DATE 1978

TITRE CARBONYLATION DES COMPOSES NITRES AROMATIQUES EN  
 ISOCYANATES EN PRESENCE DES COMPOSES DE PALLADIUM

REFERENCES EN ALLEMAND  
 ZEITSCHRIFT FUR CHEMIE  
 VOLUME 18

TRADUCTION EN FRANCAIS  
 P. 141-142

LOCALISATION CRL  
 COTE: 3798

=====



1

LISTE DES TRADUCTIONS: BREVETS

NUMERO JA5095055  
EN JAPONAIS  
AUTEUR YOKOHAMA Y.  
TITRE PRODUCTION METHOD OF ANTHRAQUINONE  
TRADUCTION EN ANGLAIS  
LOCALISATION CRL  
COTE: 3937

NUMERO JA532437  
EN JAPONAIS  
AUTEUR SUMITOMO CHEMICAL INDUSTRY  
TITRE DECOMPOSITION METHOD OF  $m$ -(2-HYDROXY-2-PROPYL) CUMENE  
HYDROPEROXIDE  
TRADUCTION EN ANGLAIS  
LOCALISATION CRL  
COTE: 3936

RET TEMP2 Y/N Y  
RETIRER TEMP2

RET TRI2 Y/N Y  
RETIRER TRI2

FDIA

RECHERCHE DES DOCUMENTS A EDITER

Lorsque la saisie sera décentralisée, il peut s'avérer difficile de connaître avec exactitude les références des documents à lister mensuellement.

Il suffira de rendre numérique le champ NUM de façon permanente, et de modifier dans dedimois et dedimois 2 la procédure de création des sous-fichiers en remplaçant LIF par QIF.

La reconnaissance des documents à éviter se fera par une question du genre :

document dont le numéro est supérieur au dernier document édité.

```
♦S :PTRADDCI
CHAMP.....:CHAMPS
ANC. VAL.....:O
NELLE VAL.....:(S)
                (SYNUM SITU TITRA TRA A
CHAMP.....:
```

```
♦QIF
NOM DU FICHER TYPE TEXTO.....:ESSAI
TAILLE.:I
CONSERVER LES CLES ORIGINE Y/N.:Y
QUESTION.....:NUM=>I12

REPONSES :           2
NE PAS OUBLIER DE SAUVER:  ESSAI
```

S?PTRADOC: TRADOC  
 TRE INEXISTANT: PTRADOC  
 R INEXISTANT: TRADOC

RADOC

RADOC  
 IL : 5  
 : = NUM TRA (F) (S) PAGES: (S) LANGUE: (S) TITRE: SITU (S) (S) COTE:  
 : AUT (S) LGOR TITRE REFI REF2 DATE  
 TIC:  
 ER INEXISTANT: TRADOC

00002

S: 141-142  
 JE: FRANCAIS  
 E: CARBONYLATION DES COMPOSES NITRES AROMATIQUES EN ISOCYANATES

: 3798  
 : TIETZ H.  
 : ALLEMAND  
 E :  
 : ZEITSCHRIFT FUR CHEMIE  
 : VOLUME 18  
 : 1978

00003

ELZ

EDIT

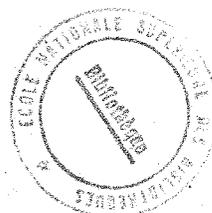
EDIT  
 IPS :  
 EUR :  
 : AUT (DATE : DATE (TITRE D'ORIGINE :)  
 : TITRE (LANGUE DE DEPART: LGOR (REFERENCES : REFI (S  
 : : REF2 (TRADUCTION : \*TRA (LOCALISA-  
 : TION : \*SITU

LISTE DES TRADUCTIONS

RE :  
 SE : 17  
 ERDOC:

ERCHP:  
 ERECL:  
 ARGMD: :  
 /PAG : 70  
 /DOC : 30

- 1 1<sup>ere</sup> connexion . Fichier et DCP existant
- 2 ajout du DCP. Les prefixes sont suffixes par (j) nom du prefixe  
celui-ci peut etre absent.
- 3 ajout d'un document.
- 4 ajout d'un document de catalogage d'edition



Exemple d'édition obtenue avec prefixes.

ANCE (S) : 2

LISTE DES TRADUCTIONS

UR	: TIETZ H.	
	: 1978	
E D'ORIGINE :		
UE DE DEPART :	ALLEMAND	
RENCES :	ZEITSCHRIFT FUR CHEMIE	
	VOLUME 18	
UCTION :	PAGES : 141-142	
	LANGUE : FRANCAIS	
	TITRE : CARBONYLATION DES COMPOSES NITRES AROMATIQUES	
	EN ISOCYANATES	
ILISATION :	CAL	
	COTE : 3798	

ANCE (S) :

SES : 1